

UNE BELLE FETE A L'HOTEL-DIEU

Trois médecins de l'institution célébreront demain le vingt-cinquième anniversaire de leur entrée en service dans cette maison. — Les docteurs L. D. Mignault, J. G. Guérin, et L. E. Desjardins.

On célébrera demain à l'Hôtel-Dieu, le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en service des docteurs L. D. Mignault, J. G. Guérin et L. E. Desjardins, à cette vieille institution.

Bien que revêtant le cachet de la plus parfaite intimité, cette petite fête ne manquera pas d'avoir son importance.

Ce n'est pas tous les jours en effet, qu'il nous est donné d'assister au spectacle de trois hommes, qui, après avoir dépensé pendant un quart de siècle leur vie et leurs talents au soulagement des malades dans le même hôpital, peuvent se réunir sous le même toit pour se raconter leurs impressions.

Il n'y a aucun doute que durant cet espace de temps, ces hommes de l'art médical ont été témoins de bien des scènes touchantes, que parfois aussi des scènes drôlatiques sont venues dérider leurs fronts plus ou moins sévères et que ces vieux médecins seront heureux de se les rappeler dans le cours de la journée de demain.



L'hon. Dr. J. J. Guérin, médecin à l'Hôtel-Dieu.

La fête consistera en une sympathique réception qui leur sera faite dans le cours de l'après-midi, par les autres médecins de la maison.

Vers midi un succulent goûter sera offert aux joyeux invités ainsi qu'aux autres membres du service médical par l'institution.

Sa grandeur Mgr Bruchési qui a été invité d'honneur de sa présence cette belle réunion a promis d'être présent.

NOTES BIOGRAPHIQUES

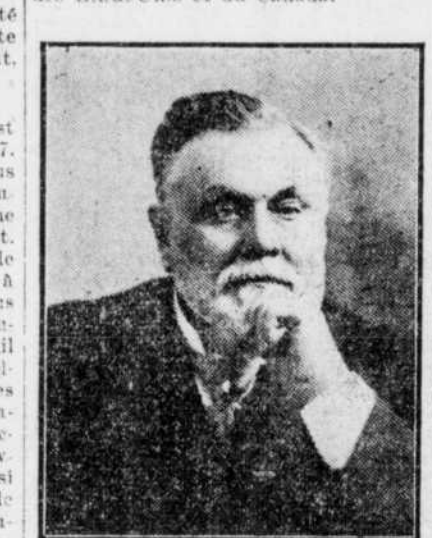
Le Dr Louis-Edmond Desjardins est né à Terrebonne le 10 septembre 1837. Ses ancêtres vinrent au pays il y a plus de deux cents ans. Il commença ses études au collège Masson, de Terrebonne et les termina au séminaire de Nicolet. Après son admission à la pratique de la médecine, le Dr Desjardins se fixa à Montréal, puis quelques années plus tard, il se rendait en Europe, pour étudier l'ophtalmologie. A son retour il créa un département spécial à l'Hôtel-Dieu pour le traitement des maladies des yeux. En 1872 il fit un second voyage en Europe dans le but de se perfectionner. Il suivit les cliniques de Bowman et de Critchett à Londres ainsi que celles de Giraud, de Toulon, de Wecker de Sechel et de Meyer, à Paris. Il fonda plusieurs revues médicales à Montréal.

Le Dr J. J. Guérin naquit à Mont-

réal en l'année 1856. Il fut l'un des commissaires du gouvernement fédéral, pour le règlement des réclamations qui surgirent lors de la rébellion du Nord-Ouest en 1885. Il est professeur de clinique à l'Université Laval et président de plusieurs clubs et associations importantes.

En octobre 1896 il fut élu député de la division Sainte-Anne à la législature. C'est un des citoyens les plus avantagés connus de cette division. Il est le fils de feu Thomas Guérin, ancien ingénieur civil.

Le Dr L. D. Mignault naquit à Worcester, Mass., en 1836. Il descend d'une des premières familles françaises qui s'établirent au pays en 1640. Il est le fils du Dr P. B. Mignault qui se distingua comme patriote en 1837. Il fit son cours d'études au collège Sainte-Marie, à Montréal et étudia la médecine à l'Université McGill. Il vint s'établir à Montréal en 1881 et c'est vers cette époque qu'il fut choisi par l'Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal, comme professeur d'anatomie. Il est membre de plusieurs sociétés médicales des Etats-Unis et du Canada.



Le Dr L. E. Desjardins, chirurgien oculiste, à l'Hôtel-Dieu.



Le Dr L. D. Mignault, médecin à l'Hôtel-Dieu. — Photo. Lapré et Lavigne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

DOUBLE NOCE A LOUISEVILLE

M. et Mme Louis Thissel célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage

DANS LE TEMPLE

Louis-Joseph Thissel, fils des jubilaires épouse, le même jour, Mlle Laura Bellemare.

FETE MEMORABLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 9. — Une cérémonie religieuse d'un caractère particulièrement solennel et imposant réunissait, lundi matin, dans notre église paroissiale, une foule nombreuse de fidèles accourus de toutes les parties de la paroisse.

La cérémonie consistait en un double mariage célébré simultanément.

M. Louis Thissel, un brave et excellent cultivateur de la paroisse Saint-Antoine de la Rivière du Loup, conduisait de nouveau sa vénérable épouse à l'autel et demandait une nouvelle bénédiction à l'Eglise, après une union calme, paisible et heureuse de cinquante ans.

En même temps, et à côté des vieillards, leur plus jeune fils, M. Louis-Joseph Thissel, unisait sa destinée à celle de Mlle Laura Bellemare, fille de M. Majorique Bellemare, de la Rivière du Loup.

Ce fut très touchant et très beau, et ceux qui furent témoins de cette pieuse cérémonie en ressentirent une impression profonde.

M. l'abbé Alexandre Lavigne officiait à l'autel, assisté de M. l'abbé Dionis Gélinas, comme diacre, et de M. l'abbé J.-N. Tessier, comme sous-diacre.

A l'orgue, un choeur de chant sacré.

Le mariage fut célébré par la circonstance, avec M. Lorange comme organisateur, rendit avec plein succès une messe du second ton harmonisée.

A l'offertoire, M. le curé Tessier, s'adressant aux jubilaires, les félicita en termes heureux, d'avoir fourni une si belle et si noble carrière.

M. le curé termina son allocution en souhaitant aux vieux et jeunes époux de nombreuses années de bonheur.

Aussitôt après la cérémonie religieuse, les jubilaires se rendirent en tête d'une véritable procession, à leur demeure où les attendait un banquet superbe.

Des adresses furent présentées aux vénérables jubilaires, par Mlle Auguste Thissel, Mlle Hortense Gravel, Mlle Gédéon Thissel et Mlle Oudine Pelletier.

M. Thissel, trop ému pour répondre à ces touchantes manifestations, pria sa fille Rose Anna de le remplacer, ce que celle-ci fit avec tact.

M. et Mme Louis Thissel ont eu seize enfants, dont huit survivent, savoir : Tréfilé, Eustache et Louis-Joseph Thissel, Germaine, épouse de Majorique Gravel; Eveline, épouse de Joseph Plante; Adèle, Anna et Rose-Anna Thissel.

Les petits-enfants sont au nombre de quarante.

L'AFFAIRE PARENT-CHOQUETTE

Elle viendra demain devant la cour d'Appel, à Québec.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 9. — La cour d'Appel rendra jugement demain, à Québec, dans plusieurs causes importantes, en outre de celle de Parent vs Choquette.

La reprise de l'affaire Huard-Landrieux-Barthe, qui devait avoir lieu aujourd'hui, à la cour de police, a été remise à demain.

Pour remplacer le constable Piché, décédé, six candidats se sont présentés devant le comité de police. Georges Matte, sergent dans le neuvième régiment, a été choisi.

Le coroner a tenu ce matin une enquête sur les causes de la mort de Philémon Lemieux, de Saint-David, Verdier, apoplexie cérébrale.

L'hon. Jean Prévoist partira vendredi pour Saint-Jérôme.

Il y aura réunion du cabinet, à Québec, vendredi.

LES VOLEURS AU PRESBYTERE

Pour la seconde fois depuis le mois d'octobre, des bandits tentent de dévaliser le presbytère de Saint-Léonard Port-Maurice, la nuit dernière. M. le curé Houle les reçoit à coups de revolver.

Le chef de la Sûreté a été averti ce matin d'un vol audacieux commis au presbytère de Saint-Léonard de Port-Maurice.

Les dévaliseurs de presbytères qui ont causé tant d'émotion l'an dernier, par toute notre province, recommencent leurs exploits criminels.

Cette bande de bandits organisée, n'a pas été complètement anéantie ou dispersée par nos limiers. Les voleurs cette année font preuve d'une audace inouïe, et leur

PREMIER COUP DE MAIN

A eu lieu hier soir, au presbytère de Saint-Léonard de Port-Maurice.

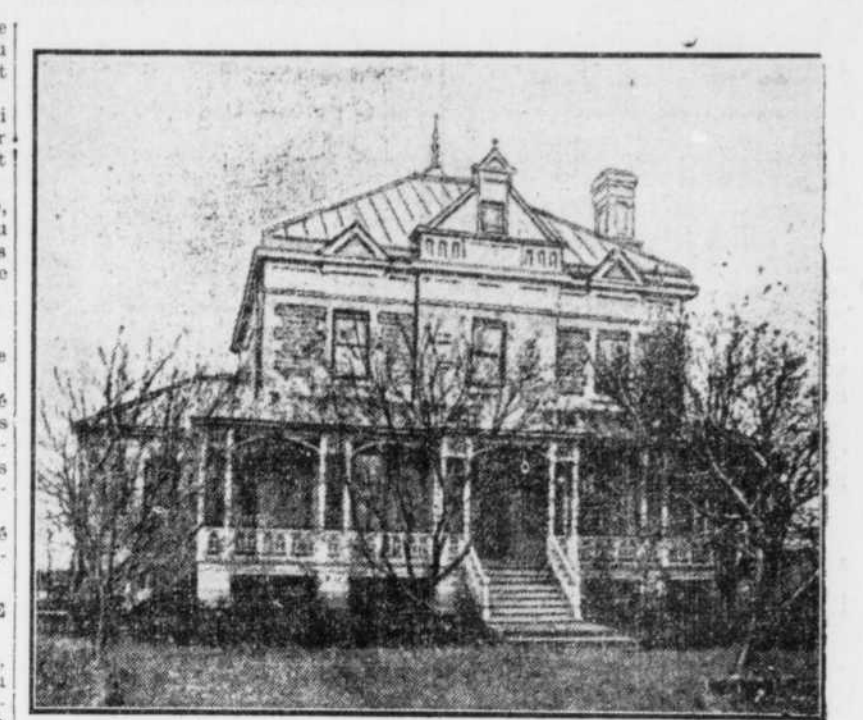
Grâce à la bravoure de M. l'abbé Houle, curé de la paroisse, les bandits n'ont pu compléter leurs sinistres projets et ont dû fuir en toute hâte après avoir fait deux tentatives pour s'introduire dans la demeure.

Nous laissons la parole à M. le curé Houle, qui a raconté à un représentant de la "Presse" les détails de

CETTE AGRESSION NOCTURNE

suivie de vol :

"Vers deux heures moins le quart, j'ai entendu marcher sur la galerie du presbytère. Je me suis levé précipitamment et je me suis rendu à l'endroit où



LE PRESBYTERE DE SAINT-LEONARD DE PORT MAURICE, OU A EU LIEU LA TENTATIVE DE VOL, HIER SOIR.

j'avais entendu du bruit; mais vu l'obscurité, je n'ai vu personne. Je suis maintenant certain que les voleurs m'avaient vu. J'allai alors chercher mon revolver, puis j'attendis quelques minutes.

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

"Soyez bien convaincu que s'ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

"J'ai tiré sur eux cinq coups de revolver. Je n'aurais pas cependant l'intention de les blesser grièvement; car à ce moment, je ne savais pas qu'ils étaient emparés de ma voiture. Ils s'enfuyaient les bandits criaient: "Ne nous tuez pas pour l'amour de Dieu."

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

"J'ai tiré sur eux cinq coups de revolver. Je n'aurais pas cependant l'intention de les blesser grièvement; car à ce moment, je ne savais pas qu'ils étaient emparés de ma voiture. Ils s'enfuyaient les bandits criaient: "Ne nous tuez pas pour l'amour de Dieu."

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

"J'ai tiré sur eux cinq coups de revolver. Je n'aurais pas cependant l'intention de les blesser grièvement; car à ce moment, je ne savais pas qu'ils étaient emparés de ma voiture. Ils s'enfuyaient les bandits criaient: "Ne nous tuez pas pour l'amour de Dieu."

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

"J'ai tiré sur eux cinq coups de revolver. Je n'aurais pas cependant l'intention de les blesser grièvement; car à ce moment, je ne savais pas qu'ils étaient emparés de ma voiture. Ils s'enfuyaient les bandits criaient: "Ne nous tuez pas pour l'amour de Dieu."

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

"J'ai tiré sur eux cinq coups de revolver. Je n'aurais pas cependant l'intention de les blesser grièvement; car à ce moment, je ne savais pas qu'ils étaient emparés de ma voiture. Ils s'enfuyaient les bandits criaient: "Ne nous tuez pas pour l'amour de Dieu."

"J'ai vu alors trois individus qui s'étaient introduits dans le presbytère, et ils avaient commis la moindre effraction dans le presbytère, je ne leur aurais pas donné la chance de s'échapper sans leur faire sentir la main de Dieu."

Ma nièce, qui était dans une fenêtre à l'étage supérieur, a vu un individu rôder autour du presbytère, en brandissant une lanterne sourde.

VERS LES FENETRES

Elle a vu le rôdeur assez bien pour en donner le signalement : C'est un homme de taille moyenne, plutôt mince. Il ne portait pas de paletot. Ma nièce étonnée a fait de la lumière, et les bandits se sont enfuis.

IL EST ENGLOUTI DANS UN GOUFFRE

Arthur Lemieux, de Papi-neauville, s'est noyé la nuit dernière

DANS L'OTTAWA

En traversant la rivière, l'attelage égaré va plonger dans un large trou pratiqué la veille.

SAUVE-QUI-PEUT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rockland, Ont., 9. — Un fatal accident est arrivé près d'ici la nuit dernière.

Arthur Lemieux, âgé de 23 ans, fils de M. E. Lemieux, hôtelier, de Papi-neauville, s'est noyé dans la rivière Ottawa en traversant le pont de glace.

Le jeune homme était venu de Papi-neauville avec cinq compagnons pour assister à une intéressante joute de hockey entre le club de Lachute et celui de Rockland.

Il était à 1 heure ce matin, lorsque nos six jeunes gens quittèrent Rockland pour retourner à Papi-neauville.

En traversant la rivière Ottawa, l'attelage laissa le bon chemin et prit une voie qui aboutissait à un large trou pratiqué la veille par des tailleurs de glace.

Les deux chevaux, la voiture et les six occupants plongèrent en même temps dans le gouffre béant.

Un cri d'horreur s'éleva des poitrines haletantes des malheureux jeunes gens.

Ce fut alors un sauvé-qui-peut des plus étonnants.

Chacun se débattait avec l'énergie du désespoir, tandis que les chevaux et la voiture enfouissaient sous le pont de glace.

Puis, infortuné que ses compagnons, le jeune Lemieux ne put attendre le bord de Calibre et il disparut bientôt sous l'onde perfide.

Transis jusqu'aux os, et désespérant de retrouver leur malheureux ami, les cinq autres camarades prirent la route la plus voisine pour demander du secours.

En dépit d'actives recherches, le corps d'Arthur Lemieux n'a pas encore été repêché.

A la famille Lemieux, si trépassé, nous offrons nos sincères sympathies.

GROS RISQUE MINCE RESULTAT

L'aventure d'un voleur qui s'était introduit nuitamment dans une pension.

RUE ST DENIS

Une fillette donne l'alarme, mais ses parents croient d'abord qu'elle était le jouet d'un cauchemar.

DEUX COMPLICES

Une tentative de vol des plus audacieuses a eu lieu la nuit dernière à la pension tenue par M. Louis Tétrault au 642 de la rue St. Denis. Si elle n'a pas été couronnée d'un plein succès, cela est plutôt dû à quelque maladresse de voleur; car il a passé trois heures à la maison, peut-être davantage.

Vers minuit moins vingt, la jeune "Elmire", une enfant encore qui dormait dans sa chambre au premier étage, s'éveilla en sursaut. Elle crut apercevoir un homme qui se cachait dans les rideaux. Terrifiée, elle se mit à crier. Ses parents qui couchaient à l'étage supérieur, accoururent. Elle leur raconta alors que l'homme qu'elle avait vu dans les rideaux s'était réfugié dans un placard. Les parents regardèrent, mais ne trouvèrent personne dans la chambre. Ils crurent que leur enfant avait eu un mauvais rêve, un cauchemar. Ils retournèrent dans leur lit et se rendormirent.

Comme question de fait, un voleur était cependant dans la maison, caché quelque part. Il attendait paisiblement que tout le monde se rendormît.

Vers les 2.30 heures du matin, une dame Rousseau, qui occupe une chambre au rez-de-chaussée, entendit du bruit à la porte.

Quelqu'un frappait discrètement. Mme Rousseau crut alors que c'était son fils qui arrivait de Québec où il est en voyage. Elle se leva pour aller ouvrir. A la porte, elle aperçut deux étrangers, qui tentaient d'ouvrir et qui faisaient des signaux pour appeler quelqu'un, un complice. A cette vue Mme Rousseau s'enfuit effrayée, et se mit à appeler au secours. Les autres pensionnaires sortirent alors de leur lit en toute hâte et se précipitèrent vers la porte de devant. Le voleur caché dans la maison avait cependant été plus vif qu'eux, car il sortait au moment où les premiers pensionnaires arrivaient. Lui et ses deux compagnons disparurent alors dans la nuit. On n'a constaté aucune disparition d'objets dans la maison.

Si le voleur eut en plus de perspicacité il en aurait été autrement, car il y avait des montres et autres bijoux, dans toutes les chambres.

La porte de la maison de M. Tétrault porte ce matin la marque des tentatives faites par les deux complices du voleur pour l'ouvrir.

Ce qu'on ne peut comprendre ni s'expliquer, c'est comment et à quelle heure le voleur est entré dans la maison.

IMPRESSION ERRONEE

Les membres du Board of Trade ne semblent pas désireux de laisser croire qu'ils sont d'accord avec les Comités des Citoyens — sections française et anglaise — sur la question du gaz.

Nombre d'entre eux ont, pour la seconde fois, pris note confère la "Gazette", de bien vouloir faire remarquer que le Board of Trade n'a absolument rien à faire avec la pétition présentée à la séance de lundi dernier par les comités des citoyens.

Les deux chevaux, la voiture et les six occupants plongèrent en même temps dans le gouffre béant.

Un cri d'horreur s'éleva des poitrines haletantes des malheureux jeunes gens.

Ce fut alors un sauvé-qui-peut des plus étonnants.

LE SCHISME ET LES PARISIENS

On tente de former dans la capitale française une Eglise indépendante

DE ROME

Un évêque syrien schismatique a promis de prêter son aide à cette organisation.

CURE SOUS VERROUS

Paris, 9. — M. Charles Daniélou écrit dans un journal de Paris :

"La plupart des journaux annoncent, depuis quelques jours, qu'une association catholique, pour l'exercice du culte catholique indépendant de Rome, est en formation dans la ville de Paris. Les femmes sont admises à en faire partie. Cette association s'est assurée les concours d'un archevêque catholique, qui a promis de prêter son aide à cette affaire. Voici ce que je suis en mesure d'affirmer :

"Je n'ai jamais vu ni entendu parler de cette information avant d'avoir pu me faire confirmer son exactitude. L'enquête que je viens de poursuivre me permet de donner aujourd'hui les renseignements les plus exacts sur cette affaire. Voici ce que je suis en mesure d'affirmer :

"La tentative est vraie. Elle est la pièce principale de certaine entreprise bien connue qui n'a rien négligé pour embaucher des prêtres catholiques à qui l'on fit l'injure de croire qu'ils pouvaient faillir dans la voie qui leur fut tracée par le pape et par leurs évêques. Ces ecclésiastiques, que l'on avait cru accessibles aux promesses de toutes sortes qui leur furent faites, y ont d'ailleurs opposé le refus le plus formel.

"Soit il est absolument vrai que l'association dont parle l'information ci-dessus s'est assurée les concours d'un archevêque. Mais l'archevêque dont il est question n'est pas prêtre catholique. Il n'a jamais appartenu au rite catholique, c'est un schismatique des rites schismatiques grecs de Syrie, malheureux oriental à qui le prosélytisme indifférent, qui se prête — ingénuement ou pour tout autre motif — à la création d'une prétendue "Eglise catholique française".

"Il n'est pas téméraire d'affirmer que la nouvelle association, malgré le concours de la croix arabe-épiscopale qu'elle s'est assurée, court à l'échec le plus complet. Je suis convaincu, en effet, que les catholiques parisiens n'auront aucune inclination pour la messe du Syrien schismatique, et je ne vois pas les libres-penseurs qui ont suscité cette forme de religion nouvelle assistant à cette messe pour prier.

"Monsieur le Syrien officiera et prêchera dans le désert."

CURE SOUS VERROUS

Paris, 9. — M. l'abbé Xerembourger, curé de Solignyles-Etangs, a été condamné, par le tribunal de Nogent-sur-Seine, à un mois de prison sans sursis et à 10 francs d'amende, pour avoir aidé à l'inventaire de son église, pour laquelle il a, personnellement, dépensé plus de 6.000 francs.

DANS LE DIOCESE DE LYON

Lyon, 9. — La "Semaine Religieuse" du diocèse de Lyon publie une lettre pastorale du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, datée du 20 décembre.

A suivre sur la page 2

DES BALEINIERS AMERICAINS

Sont accusés de meurtres atroces et d'enlèvements de jeunes filles.

LES PREUVES

Le gouvernement canadien est décidé à montrer aux coupables qu'il faut respecter les lois.

LA JURIDICTION

Ottawa, 9. — Une correspondance intéressante s'échange en ce moment entre les gouvernements canadien et américain au sujet de certaines accusations portées contre des capitaines de baleiniers américains qui hivernent généralement à l'île Herschel, dans l'Arctique.

Des histoires terribles circulent de la cruauté de deux ou trois baleiniers. Klinkenberg, capitaine de l'"Olga", a brutallement égorgé son ingénieur, Paul

Jackson. Un autre capitaine, nommé Rodfish, a assassiné à coups de pieds un matelot nègre. Dans le cas de Klinkenberg, il s'agit de savoir si le meurtre a été commis dans les eaux canadiennes. L'"Olga" était dans le temps à la Pointe Barrow, mais les Etats-Unis soutiennent qu'elle était en dehors de la limite de trois milles et en conséquence poursuivront le meurtrier devant les cours fédérales.

Un autre capitaine de baleinière, Newth, de la "Jeannette", est accusé d'avoir assassiné une jeune fille appartenant à une tribu d'Esquimaux. La jeune fille et sa mère sont arrivées à Seattle pour donner leur témoignage au sujet de ce qui s'est passé à bord de la Jeannette. D'après les dépositions faites devant le grand jury, Newth attirait à son bord des jeunes filles, les imprimait, et les gardait pendant toute la croisière. Tout cela était connu depuis longtemps par les journaux

A suivre sur la page 9

LE BRIGANDAGE A MONTREAL

Un citoyen de Ste Agathe a été la victime d'une triste aventure lundi soir

HORRIBLEMENT BATTU

Après avoir été entraîné dans un passage obscur où les malfaiteurs ont d'abord vidé ses poches.

BLESSURES SERIEUSES

Un citoyen de Sainte-Agathe, M. Valère Dubois, venu à Montréal pour y trouver de l'emploi, a fait lundi soir la rencontre de deux individus qui l'ont soulagé de sa montre et de son argent après l'avoir horriblement battu dans un passage de cour où ils l'avaient entraîné par force.

M. Dubois était dans un hôtel de la rue Craig, près de la gare Bonaventure, lorsqu'il fit la connaissance avec les deux malfaiteurs. L'un d'eux, après

avoir offert une consommation, dit à Dubois :

"Suivez-nous, nous allons vous placer immédiatement, et vous pourrez commencer à travailler demain."

Sur ce, Dubois sortit avec les deux malfaiteurs qui étaient assez bien mis et avaient assez bonne apparence; et les suivit jusqu'à une petite rue sombre d'où ils l'invitèrent à entrer dans un passage de cour. Dubois doutant alors de la sincérité de ces individus voulut rebrousser chemin, mais il était trop tard; il fut frappé à la tête et au visage à coups de canne, puis traîné dans le passage où les bandits fouillèrent dans toutes ses poches.

M. Dubois déplore aujourd'hui la perte d'une vingtaine de dollars et de sa montre, et il porte une sérieuse blessure au visage.

IL DESCEND DANS LA TOMBE

Le Chah de Perse est décédé hier soir, à son palais

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS:
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par an, \$1.00 pour 6 mois.
 ÉDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par an, \$0.50 pour 6 mois.
 Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
 T. BERTHELEME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
 A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.
 A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
 Londres, Angletterre, CHS. DEWINTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de La Presse

TOTAL DE LA SEMAINE

	5 JANVIER
LUNDI	92,693
MARDI	FETE
MERCREDI	92,569
JEUDI	92,595
VENREDI	92,627
SAMEDI	116,128

TOTAL 496,540
 HEBDOMADAIRE 50,163

MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE

97,308

LES NIPPONS A L'ÉCOLE

LE GOUVERNEUR DE LA CALIFORNIE PROTESTE CONTRE LES THÉORIES DU PRÉSIDENT ROOSEVELT.

Sacramento, Cal., 9. — Le gouverneur Pardee a consacré à la question des Japonais à l'école une partie de son message annuel, qui a été lu hier à la législature.

«On peut dire en toute sûreté que, lorsqu'il a présenté, à l'ouverture du congrès, la partie de son message annuel dans laquelle il parle du traitement infligé aux Japonais dans les écoles de la Californie, le président n'était pas au courant de l'état de choses qui règne dans le pays, et particulièrement en Californie», dit le gouverneur.

«Les lois de la Californie exigent que les enfants japonais soient séparés des enfants américains. Le traité, à mon avis, n'exige pas que les Japonais soient placés dans les mêmes classes que nos enfants. Leur donner de bonnes facilités scolaires est plus que nous ne leur devons en vertu du traité. Il semble donc que le Japon, en établissant des écoles séparées pour les Japonais, adhère strictement à la lettre et à l'esprit des lois de cet État et ne viole en aucune façon le traité conclu avec le Japon.»

UNE GREVE SANGLANTE

Plus de trente personnes se font tuer à Orizaba, Mexique.

Mexico, 9. — Une dépêche reçue hier soir d'Orizaba, dans l'État de Vera Cruz, nous apprend que la situation est maintenant calme.

Pour mettre fin à l'émeute, cependant, les soldats ont dû faire feu sur les grévistes. On a compté trente morts, tandis que plus de quatre-vingt blessés ont été laissés sur le champ de bataille. On croit que la grève est finie.

Le Catarrhe

est une maladie constitutionnelle qui a son origine dans l'impureté du sang et qui exige un traitement constitutionnel agissant sur tout le système et en purifiant le sang afin de procurer une guérison radicale et permanente. Le plus grand remède constitutionnel c'est la

Hood's Sarsaparilla

Sous la forme liquide ordinaire ou en tablettes recouvertes de chocolat connue sous le nom de Sarsaparilla, 100 doses \$1.00. Le catarrhe mal ou guéri par la forme de catarrhe est soulagé par Catarrhale, ce qui enrayer l'inflammation et détruit toute cause d'écoulement, \$5. (261) EW

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

Le public n'est admis dans les salles que le dimanche et le jeudi.

—Je constate que les règlements sont respectés, fit Aristide Leval en souriant.

Et je me gardai bien de vouloir les enfreindre.

D'ailleurs, je veux ménager à mon neveu la surprise de retrouver sa chère maman chez moi.

—Fort bien, nous ne lui donnerons donc aucun renseignement sur le lieu où doit s'achever sa convalescence.

—Je vous remercie profondément, monsieur, de vouloir bien secourir mes vœux avec tant d'obligeance.

Et le millionnaire se leva, tout en ajoutant:

—J'aurai peut-être l'honneur de vous revoir en d'autres circonstances, monsieur le directeur.

CASTORIA.
 La Sortie Quatre Vents Avec Tout le Personnel

Chronique

UN PHENOMENE

J'ai accompli hier un long trajet dans un tramway de la ligne "Beaver Hall-Dorval", et j'ai rencontré un phénomène, mais un phénomène comme on n'en a jamais vu à Montréal, une curiosité telle qu'elle suffirait à provoquer une manifestation en masse de nos concitoyens, mais une manifestation enthousiaste, sympathique, reconnaissante.

Ce phénomène, croyez-le bien, ce n'est pas un veau à deux têtes, ni un mouton à cinq pattes, ni un éléphant voyageant sans billet de faveur; ce phénomène était tout simplement le conducteur du tramway, qui offrait cette incommensurable particularité d'être poli comme d'habitude le marquis de Coislin, réputé l'homme le plus poli de France. Ce phénomène, c'était un brave Canadien-français, jeune encore, et qui exerçait sa politesse en plein faubourg de Québec.

Je suis sûr que si un autre que moi affirmait le fait, personne ne voudrait y croire. Cependant rien n'est plus vrai. Ce conducteur ne se contentait pas d'être poli, il était empressé auprès des voyageurs, aidait les femmes et les enfants à descendre, priait avec courtoisie les passagers de se lever pour leur faire place aux nouveaux arrivants et poussait la conscience jusqu'à dire merci chaque fois qu'il recevait le prix d'un passage.

Il n'avait point l'air de ce despote qu'est généralement l'employé de M.S.R., mais une honnête personne à laquelle on avait une sollicitude paternelle à la fois et la lourde voiture fut arrêtée avant de permettre aux voyageurs d'être à la garde de descendre.

—Une seconde, Monsieur, disait-il d'une voix caressante, une seconde. Veuillez attendre l'arrêt complet, car une chute malheureuse, ce dont je ne me consolerai pas.

Donc, le conducteur en question était poli. Que dis-je, poli? Il était charmant, empressé, dévoué, et malgré ses préoccupations d'urbanité, son tramway roulait avec une véritable allégresse.

Chose extraordinaire, il parlait admirablement les deux langues et savait se servir avec tact et à-propos de l'anglais ou du français selon la nationalité apparente des voyageurs qui avaient l'honneur d'être convoyés.

Il parlait les deux langues, dans les deux langues et d'une façon très distincte. Je n'eus pas l'occasion de l'entendre employer l'allemand, mais je suppose qu'il possédait aussi ce savoureux langage.

Le haut de son tramway s'étant un peu dépeuplé, il s'adressa à un groupe d'hommes assis dans le bas, les uns sur les autres.

—Si un de ces messieurs voulait bien prendre la peine d'occuper une place vide au fond, ces messieurs seraient bien plus à l'aise.

Quel délicat sentiment de charité, de fraternité, d'altruisme!

A un nouveau voyageur qui lui présentait en paiement une pièce de vingt-cents, notre phénomène demanda:

—Monsieur désire-t-il des tickets?

—Non.

Ce non, tout sec, jurait terriblement avec les formules de politesse du conducteur; mais il faut bien constater que la politesse est tout aussi rare chez les voyageurs que chez les conducteurs. Sont-ce ceux-ci qui ont accoutumé ceux-là à la grossièreté? Est-ce au contraire le voyageur qui a déteint sur le conducteur? Le problème est posé, mais je ne me charge pas de le résoudre.

Je reviens à mon extraordinaire conducteur.

Alors, le bon conducteur, le modèle des conducteurs, concilia les choses en rendant deux pièces de cinq cents et une pièce de dix cents.

N'est-ce pas le comble de la complaisance, du devoir bien compris? N'est-ce pas également la réhabilitation du fonctionarisme subalterne?

Ah! si tous les conducteurs étaient comme celui-là, les tramways de Montréal seraient une volupté et les actions quintupleraient de valeur.

Je propose à la compagnie d'envoyer cet employé modèle à la prochaine exposition anglo-française qui va avoir lieu à Londres. Là, on pourra le montrer, le démontrer, expliquer comment on obtient un pareil sujet. Il est si rare et si précieux que l'on fera certainement de grands efforts et l'héroïques sacrifices pour en obtenir d'autres semblables.

Malheureusement, il faudra beaucoup de temps, et je doute que les directeurs et les actionnaires des diverses compagnies qui exploitent le monde se décident jamais à poursuivre le perfectionnement de leur personnel.

Pendant que j'admire l'irréprochable

CIE CULLY-BRODEUR

20%

Cet escompte est pour réduire notre stock qui est trop considérable pour notre inventaire en février, nos prix sont tous marqués en chiffres connus et nous ne réservons rien dans cette vente de janvier.

SERVICES A DINER en Limoges, de \$40.00. Réduit à... \$32.00
 SERVICES A DINER semi-porcelaine, doré, \$65.00. Réduit à... \$52.00
 LAMPES SUSPENDUES, avec pendants, \$4.00. Réduit à... \$3.20
 COUTEAUX RODGERS, manche blanc, \$4.75. Réduit à, la douzaine... \$3.80
 SERVICE DE TABLE (abecerré), 4 pièces dorées, \$1.50. Réduit à... \$1.20
 SERVICE A THE en porcelaine, 44 pièces, \$5.00. Réduit à... \$4.00
 NOS SERVICES A DINER SPECIAUX, DECOR BLEU OU ROUGE, \$4.50, moins 20 p. c. net... \$3.60

Toutes nos Marchandises sont régulières et parfaites, emballées et livrées gratuitement.

Nos Magasins seront fermés le Soir, excepté le Lundi et le Samedi.

533 Ste Catherine Est, A NOS DEUX MAGASINS 327 Saint-Laurent, PRES AMHERST, PRES STE CATHERINE.

Pour Embellir la Peau, éclaircir le teint et développer le buste. Aucun remède au monde n'est aussi efficace que le Lait des Dames Romaines.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Division du Nord-Ouest, excepté les sections 20 et 21, pour être prises comme terres réservées, pourra être achetée par le gouvernement du Canada, à la condition qu'il soit trouvé un seul chef d'une famille, ou par tout individu ou groupe de personnes, pour un espace d'un quart de section de 100 acres, plus ou moins.

La terre sera achetée par le personnel du bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à acheter. Les terres seront achetées à la condition qu'elles soient utilisées pour l'agriculture ou pour l'élevage.

DEVOIRS DU COLON. — Un colon qui a obtenu un terrain doit remplir les conditions suivantes: (1) Avoir un minimum de 100 acres de terrain. (2) Si le colon a un autre terrain, il doit être situé dans le même district.

Quand vous achetez de la farine "Five Roses" de préférence à une autre marque, vous payez un peu plus cher. Mais considérez l'excellente qualité que vous donnez ces quelques sous supplémentaires.

La farine "Five Roses" est plus nutritive, parce qu'elle est exclusivement faite avec du blé du Manitoba, le plus nutritif de toute l'Amérique. Plus de pain — parce que cette farine ordinaire. Elle donne plus de satisfaction, parce qu'elle est plus saine.

Si cependant la grossièreté vous répugne trop, prenez un moyen terme. Soyez poli et empressé dans la partie anglaise de Montréal, c'est-à-dire à l'ouest, mais dans que vous ayez coupé la rue Saint-Laurent, envoyez fort l'indoyez et enroulez le public.

La sorte, j'aurai égaré à mes concitoyens le spectacle insolite d'un conducteur phénomène, dont la conduite pourrait bouleverser les notions et les habitudes.

Ce qui serait fâcheux. LAURENT BART.

LE CALENDRIER DE L'INTERCOLONIAL

C'est avec plaisir que nous accusons réception à M.M. les directeurs de l'"Intercolonial Railway" d'un très joli calendrier pour l'année 1907.

Le fond de ce calendrier représente un paysage canadien pendant la saison des chasses dans nos belles solitudes. On voit deux Nemrod, en canot d'écorce, qui rapportent leur butin, savoir, un chevreuil, un bécasseau, et qui surveillent en core le rivaire dans l'espoir de tuer une nouvelle pièce. C'est un agréable petit tableau de genre, qui égalera les bureaux dans lesquels il y jetera sa note pittoresque.

Toux, rhumes, bronchites, grippe, maux de gorge sont toujours soulagés ou guéris par l'usage du

BAUME RHUMAL

un spécifique bien connu qui se vend 25 cents la bouteille.

—Avez-vous de l'oppression et des maux de tête causés par votre estomac? LA NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG vous soulagera instantanément.

SIROU DU DR. FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour tousser, éternuer, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

A L'HOPITAL ALEXANDRA

On a reçu à l'hôpital Alexandra, jusqu'au 31 décembre dernier, 1906, 146,169 cas de maladies aiguës et chroniques. Par malade: Diphtérie, 121 cas, 92 renvoyés, 12 morts; fièvre scarlatine, 52 admissions, 34 renvoyés; rougeole, 18 cas admis, 17 malades renvoyés, 1 mort; érysipèle, 2 malades admis, 1 mort.

—Le premier qui ne dise point de mal de l'hôpital et de médecine. Eh bien, nous allons lui signer tout de même son exat à ce brave garçon. Passez-moi sa feuille.

Jean Leval, surpris et peiné tout à la fois de cette conclusion, implora de nouveau.

—Je vous en supplie, monsieur le docteur, ne me renvoyez pas si vite. Je vais être obligé de rentrer chez ma mère avec qui j'habite... son local est très infirme; de plus, la pauvre femme est en fin de vie.

Je serai pour elle un terrible embarras.

—Faites appel à votre bienveillance, à vos sentiments d'humanité! —Tenez bien, très bien, mon ami; vous plaidez avec talent votre cause. Mais vous allez sortir tout de même, et c'est pour votre bien, soyez-en certain.

—Je ne le crois pas, monsieur, répliqua sèchement Jean Leval.

—J'espère mieux de votre bonté. —Mais sachez-le, attendez donc, avant de me juger sévèrement, s'il est le chirurgien affectant à son tour un air mécontent.

D'abord, vous m'interrompez constamment.

Vous allez quitter l'hôpital, mais pour aller en convalescence dans un endroit charmant, où vous serez parfaitement soigné mieux qu'ici, si la chose est possible.

—Où donc? —Je ne puis vous le dire; l'administration vous y transportera. C'est tout ce que je sais.

Et je suis sûr qu'en vous me remerciant ensuite.

—Allez, soyez confiant en ma parole. Là-dessus, au revoir, mon ami; quand vous marcherez tout à fait bien, vous viendrez me faire une visite si vous le voulez.

J'aimais à revoir les sujets que j'ai bien traités.

Sur ces mots, le praticien se dirigea vers le lit suivant, laissant entre ses lèvres fortes un sourire malicieux et satisfait.

Il s'était un peu amusé, ce matin-là, en dépit de ses habitudes graves et sévères.

Un instant plus tard, deux infirmiers venaient aider Jean Leval à s'habiller.

Ensuite ils le déposèrent sur un brancard, puis le transportèrent jusqu'à la sortie de l'hôpital, d'où on le transféra dans une voiture d'ambulance automobile, stationnée devant la porte.

L'électricien, seul dans la voiture, demeurait en proie à la plus profonde surprise, se demandant vainement où on le conduisait ainsi.

Après vingt minutes de trajet rapide, l'automobile s'arrêta enfin devant une grille grande ouverte.

Deux hommes robustes s'approchèrent, munis d'une sorte de évier, faisaient de planches recouvertes d'un mètre.

Jean Leval y fut installé, puis transporté à travers un petit jardin, jusqu'à la porte d'un pavillon coquet, dans lequel on le fit pénétrer.

10,000 Boîtes de Pois Français

Il nous fait plaisir de signaler à votre attention une ligne spéciale de BBAU POIS FRANÇAIS.

Il diffèrent quelque peu de ceux que vous achetez habituellement, étant, sans aucun doute, d'un goût plus agréable, et qui ajoutent beaucoup à la saveur du pois. Nous n'avons qu'une quantité restreinte de ces pois, et il vaut la peine que vous en fassiez l'essai.

Voici les suivants: — FRENCH PEAS, "Extra Pin", 2/6 Boîte 12.25 Dos. FRENCH PEAS, "Pin", 1/6 Boîte 12.25 Dos. FRENCH PEAS, "M-FIN", 1/6 Boîte 12.25 Dos.

FRASER, VIGER & CO.

Mets délicats pour Invalides

A cette saison de l'année, où la maladie abonde parmi nous, il est parfois difficile de savoir ce qui convient le mieux aux malades. Quelques recommandations de notre part ne sont peut-être pas hors d'usage.

On nous demande chaque jour de l'année de sélectionner une branche spéciale de commerce, et nous sommes heureux de vous offrir des mets délicats et à la fois agréables qui seront appréciés des invalides.

Jetez un coup d'oeil sur la liste ci-dessous et voyez s'il n'y a rien qui convienne à vos amis malades.

Tout paquet est frais et le contenu comprend des articles alimentaires absolument purs.

Spécialités de Brand & Co. pour Invalides

Les asséses préparées, par Brand & Co., Londres, Angletterre, sont connues du monde entier, et la profession médicale en recommande les propriétés stimulantes et reconstituantes.

Mode d'emploi détaillé sur chaque paquet.

BRAND'S ESSEL, petite boîte, 50c chacune.
 BRAND'S ESSEL, grande boîte, 100c chacune.
 BRAND'S ESSEL, petite boîte, 50c chacune.
 BRAND'S ESSEL, grande boîte, 100c chacune.

BRAND'S CONCENTRATED BEEF TEA, boîte de 4 onces, 50c chacune.

BRAND'S BISCUITS, de la Battle Creek Sanitarium Food Co., spécialement préparés pour les dyspeptiques, les diabétiques, etc.

40 per cent Gluten Biscuits, petits caquet, 25c chacune.
 20 per cent Gluten Biscuits, grands caquet, 45c chacune.
 HUNTLEY & PALMER'S Fancy Biscuits, boîte No 1, 25c chacune.
 HUNTLEY & PALMER'S Fancy Biscuits, boîte No 2, 25c chacune.
 HUNTLEY & PALMER'S Fancy Biscuits, boîte No 3, 25c chacune.

HUNTLEY & PALMER'S Wheatmeal Digestive Biscuits, 50c la livre, ou en boîte No 2, 70c chacune.
 HUBBARD'S Rusk, convalescent pour enfants et invalides, boîte de 10c chacune.
 GERMANY ZWIEBACK (Digestive Rusk) en boîte, 10c chacune.

Miel de Trèfle

Pure White Clover Honey, en rayon, à 20 cents chacune, ou \$2.25 la douzaine de sections.
 Pure White Clover Honey, en pots de 1/4 chopine, 20c chacune.
 Pure White Clover Honey, en pots de 1/2 chopine, 30c chacune.
 Pure White Clover Honey, en pots de 1 chopine, 40c chacune.

Gélatine de pied de veau

Kellier's Calves Foot Jelly, en pots de 1 chopine, 50c chacune.
 Kellier's Calves Foot Jelly, en pots de 1/2 chopine, 30c chacune.
 ESSENCES — Porto, rhum, champagne, vanille, noyau, sherry, madère, citron et autres.

Gordon and Dillworth's Calves Foot Jelly, pots de 1 chopine, 50c chacune.
 Gordon and Dillworth's Calves Foot Jelly, pots de 1/2 chopine, 30c chacune.
 ESSENCES — Porto, cognac, rhum, ordinaire et sherry.

Jus de raisin

Il n'y a rien de plus délicieux ou de plus nourrissant pour les invalides que le Pure Unfermented Grape Juice — Jus de raisin pur non fermenté. — On peut le donner sans crainte dans tous les cas, avec les meilleurs résultats. Il a un effet rafraîchissant sur le système et il est toujours en demande.

Wheich's Unfermented Grape Juice, bouteilles de 1 chopine, 35c chacune.
 Wheich's Unfermented Grape Juice, bouteilles de 1/2 chopine, 20c chacune.

Gélatine de fruits

Cross and Blackwell's Apple Jelly, pots de 1 chopine, 25c chacune.
 Cross and Blackwell's Red Currant Jelly, pots de 1 chopine, 25c chacune.
 Kellier's Red Currant Jelly, pots de 1 chopine, 25c chacune.
 Kellier's Black Currant Jelly, pots de 1 chopine, 25c chacune.

Miss North's Raspberry Jelly, verres de 1/2 chopine, 30c chacune.
 Miss North's Strawberry Jelly, verres de 1/2 chopine, 30c chacune.
 Gordon and Dillworth's Quince Jelly, grands verres, 35c chacune.
 Gordon and Dillworth's Quince Jelly, grands verres, 35c chacune.

Mrs Inglis' Home-Made Crab Apple Jelly, en pots, 20c chacune.
 Guava Jelly — Gurney's Florida, en grands verres, 35c chacune.
 Guava and Pineapple Jelly, en grands verres, 35c chacune.
 Calves Bramble Jelly, en pots, 25c chacune.

Soupes

Les soupes de The Franco-American Food Co., mises dans des boîtes de 1/4 chopine, sont toutes excellentes, d'un goût délicat, et dans les chambres d'hôtel, on peut les servir avec la meilleure soupe qui soit faite, et nous désirons attirer spécialement votre attention sur cette ligne.

Ces soupes sont faites de quence de bœuf, de poulet, de tête de veau et toutes de julienne, de gros poulet, de bouillon de mouton, de consommé et aux tomates. Toutes à 20 cents la boîte ou \$2.25 la douzaine.

P. A. Invalid Diet Food, boîte de 1/4 chopine, 25c; 25c; 25c la douzaine.

Grape Fruitee, Marmalade, etc.

Bishop's California Grapefruit, en pots de 1 chopine, essence opor- 50c chacune.
 Bishop's California Grapefruit, en pots de 1/2 chopine, essence Sherry 30c chacune.
 Bishop's California Orangeate, en pots de 1 chopine, 50c chacune.
 Miss North's Grape Fruit Marmalade, en pots forme globe de 10 onces, 40c chacune.

Fruits frais

Les principales sortes de fruits frais, pour les cas de maladies, sont les oranges, les citrons, les raisins, les pamplemousses, qu'on peut se procurer régulièrement presque l'année durant.

Oranges de la Californie, sans noyau, à 25c, 45c et 60c la douzaine.
 Oranges de la Floride, à 40c et 50c la douzaine.
 Oranges du Mexique, à 30c, 40c et 50c la douzaine.
 Tangerines de la Floride, à 40c la douzaine.
 Citrons de Mexique, les meilleures marques, à 20c la douzaine.

Raisins de Malaga

Il nous reste quelques petits barils de raisins de Malaga très choi- 50c chacune.
 Le fruit est gros et juteux, un des meilleurs lots que nous ayons jamais eus. Prix, 20c la livre.

Florida Grape Fruit, Mammoth, 25c chacune; \$2.50 la douzaine.
 Florida Grape Fruit, Superlatives, 25c chacune; \$2.50 la douzaine.
 Florida Grape Fruit, Queen's, 15c chacune; \$1.50 la douzaine.

Mait Nutrine

Anheuser-Busch's Mait Nutrine

Les médecins conseillent aux convalescents et à tous ceux qui désirent être forts et pleins de santé, de prendre le breuvage nutritif idéal.

C'est le grand remède contre les affections nerveuses et hygiéniques si nécessaires à l'organisme et les médicaments qui réussissent, prescrivent Mait Nutrine à leurs patients. C'est la nourriture prédisposée parfaite sous forme liquide. Prix, 30c la bouteille d'une chopine; \$2.25 la douzaine.

Invalid Port

Nous vous recommandons d'essayer Gilbey's Invalid Port: c'est un vin Oporto pur non médicamenteux et très employé dans les cas de maladie. Son prix modique, combiné à sa bonne qualité exceptionnelle, le place au premier rang de tous les autres vins d'invalides offerts en vente. Prix, \$1.25 la bouteille; 70c la demi-bouteille.

Medicinal Brandy

Le dernier, mais non le moindre, une goutte de bon brandy, "quelque chose dont vous avez toujours besoin à la maison".

Le brandy sert à tant de fins, que nous ne pouvons les énumérer ici, faute d'espace.

Nous mentionnons les marques suivantes comme étant très conviviales dans les cas de maladie.

Salamander Medical Reserve Brandy, la bouteille

LE YACHT A GLACE A STE ANNE



COURSE DE YACHTS A GLACE POUR LA COUPE LALONDE, A SAINT-ANNE DE BELLEVUE

LE "HURRICANE" ET LE "DAWSON" PRENNENT CHACUN UNE EPREUVE

De l'envoyé spécial de "La Presse".
Saint-Anne de Bellevue, 9. — La course de yachts à glace pour la coupe Lalonde n'a pu être terminée hier. Les yachts "Hurricane" et "Dawson" ont dû abandonner la lutte quelques minutes après le départ, dans la deuxième épreuve. Celle-ci fut gagnée par le "Dawson", à M. Alder de Repentigny.

Le soir était arrivé avec la fin de la deuxième épreuve et il fallut en reporter la troisième à demain. Les yachts "Hurricane" et "Dawson" ont dû abandonner la lutte quelques minutes après le départ, dans la deuxième épreuve. Celle-ci fut gagnée par le "Dawson", à M. Alder de Repentigny.

Le signal du départ hier pour la première épreuve fut donné à 3 heures 40. Le parcours était triangulaire, de cinq milles. À repêcher, le temps de la première épreuve fut de trente minutes. Le vent qui, au commencement de l'après-midi, soufflait à une vitesse de 15 à 18 milles à l'heure, était plus que d'une douzaine de milles à ce moment.

Six yachts prirent part à la première épreuve, savoir :

"L'Idéal", équipage, R. Pilon et Larivière.

"Le Hurricane", Ernest et Georges Kent.

"Dawson", Alder de Repentigny et E. Pilon.

"Clarendon", Emery Lalonde et Saint-Louis.

Sainte-Anne, W. Ménard et R. Legault.

"Bohème", Maurice Legue.

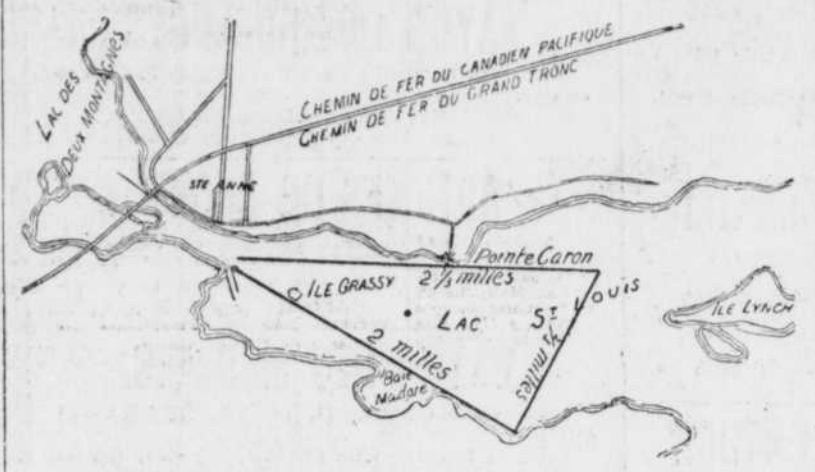
Plusieurs autres yachts se placèrent aussi à la ligne de départ, mais ne coururent pas.

M. Ferdinand Pilon remplissait la charge de starter.

Le Hurricane à E. Kent prend la première épreuve dans la course pour la coupe Lalonde.

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS.

Un beau programme de luttes pour vendredi au Parc Sohmer.



LE PARCOURS DE LA COURSE POUR LA COUPE LALONDE.

Parmi les connaisseurs, on sentait que la lutte se ferait entre le Hurricane et l'Idéal, mais le premier était favori, car sa superficie de voile était plus grande. L'Idéal portant environ 350 pieds de voile, et le Hurricane, environ 300.

La course fut intéressante, et M. Kent battit M. Pilon, vainqueur de la coupe l'an dernier, par 4 ou 5 minutes.

Le signal du départ pour la deuxième épreuve fut donné à 4 h. 15. Par suite de la faiblesse du vent, M. Pilon crut préférable de diriger seul son yacht, et il laissa son associé au point de départ.

L'absence de vent le força toutefois à abandonner la lutte après quatre ou cinq minutes d'inutiles tentatives. Les autres persisteront, et M. de Repentigny fut assez

heureux pour triompher du Hurricane.

Co fut une surprise. Le temps de la deuxième épreuve fut d'une heure.

La glace était très belle, et les conditions pour la course, pendant la plus grande partie de la journée furent très favorables.

La coupe Lalonde, offerte l'an dernier par M. Emery Lalonde, a été au mois de janvier 1906, gagnée par M. Raoul Pilon, avec le "Rockaway II". Ses principaux adversaires étaient le "Hurricane", le "Cyclone" et l'"Elphant Blanc".

Sainte-Anne de Bellevue, 8. — La victoire d'Aldér de Repentigny dans la deuxième épreuve de la coupe Lalonde a été contestée, hier soir, après la course, sous le pré-

texte que de Repentigny n'a pas couronné les bouées dans l'ordre voulu.

Il est pratiquement certain que cette agression sera sanctionnée. Les juges au tournoi ont même une décision sur la course.



M. Emery Lalonde, donateur de la coupe Lalonde.

Demain, aura lieu la course pour la coupe Schetagne, la Pointe-Clare, et samedi la course pour la coupe Roy, à Sainte-Anne.

LA RAQUETTE

SORTIE DES RAQUETTEURS

La grande sortie des raquetteurs se fera à 8 heures à l'Hôtel Windsor. Tous les clubs sont priés d'être là en force.

LE CANADIEN DE ST HENRI

Le Canadien de St Henri se prépare à faire honneur à son nom, ce soir. Tous les membres du club sont priés de se rendre en costume aux salles du club, afin de prendre part à la grande sortie des raquetteurs. Départ à 7 h. 45.

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

LA JOUTE MONTRÉAL-WANDERERS

Une intéressante joute de hockey aura lieu ce soir à l'Arena. Les clubs adversaires seront le Montréal et les Wanderers. L'un et l'autre auront leur équipe adversaire, mais la probabilité, le referee sera Russell Bowie.

LE HOCKEY

Plus besoin de Parler de l'Approvisionnement d'Eau de Westmount, de l'Eclairage de la ville, de nos Bonnes (?) Rues, etc.

La seule chose à laquelle il faut penser, qui mérite qu'on en parle et qu'on en écrive, c'est LA VENTE À BON MARCHÉ CHEZ



de Vetements pour Garçons et Hommes, Chapeaux, Casques, Sous-Vetements, Gants, Foulards, Etc., Etc.

Ne la manquez pas. Une occasion d'épargner de l'argent.

25 à 50 pour cent d'Escompte.

Magasin ouvert jusqu'à 7 p. m. et 11 p. m. le Samedi.

COIN CRAIG ET BLEURY
allan's ET
401 Ste Catherine Ouest.

Ayez des "Campbell Clad"

Ne manquez pas notre vente de Janvier. Tous nos complets à écouler à

\$10.00 Chacun.

25 p.c. sur tous les pardessus.

Pantalons \$3.00; se vendaient régulièrement \$3 à \$7.

Vestes de fantaisie \$3.00; se vendaient régulièrement de \$3 à \$7.

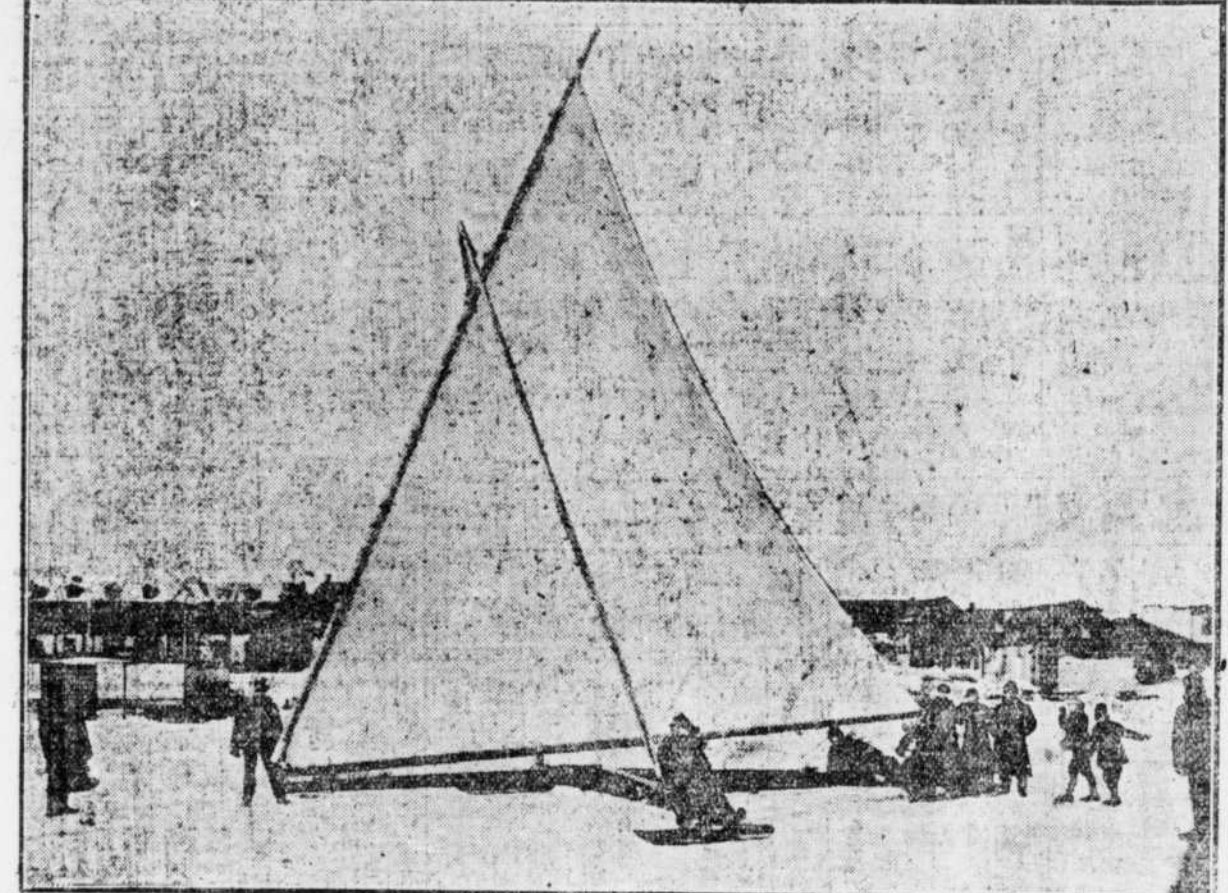
Un Seul Magasin en Ville

A. S. Campbell & Co.,

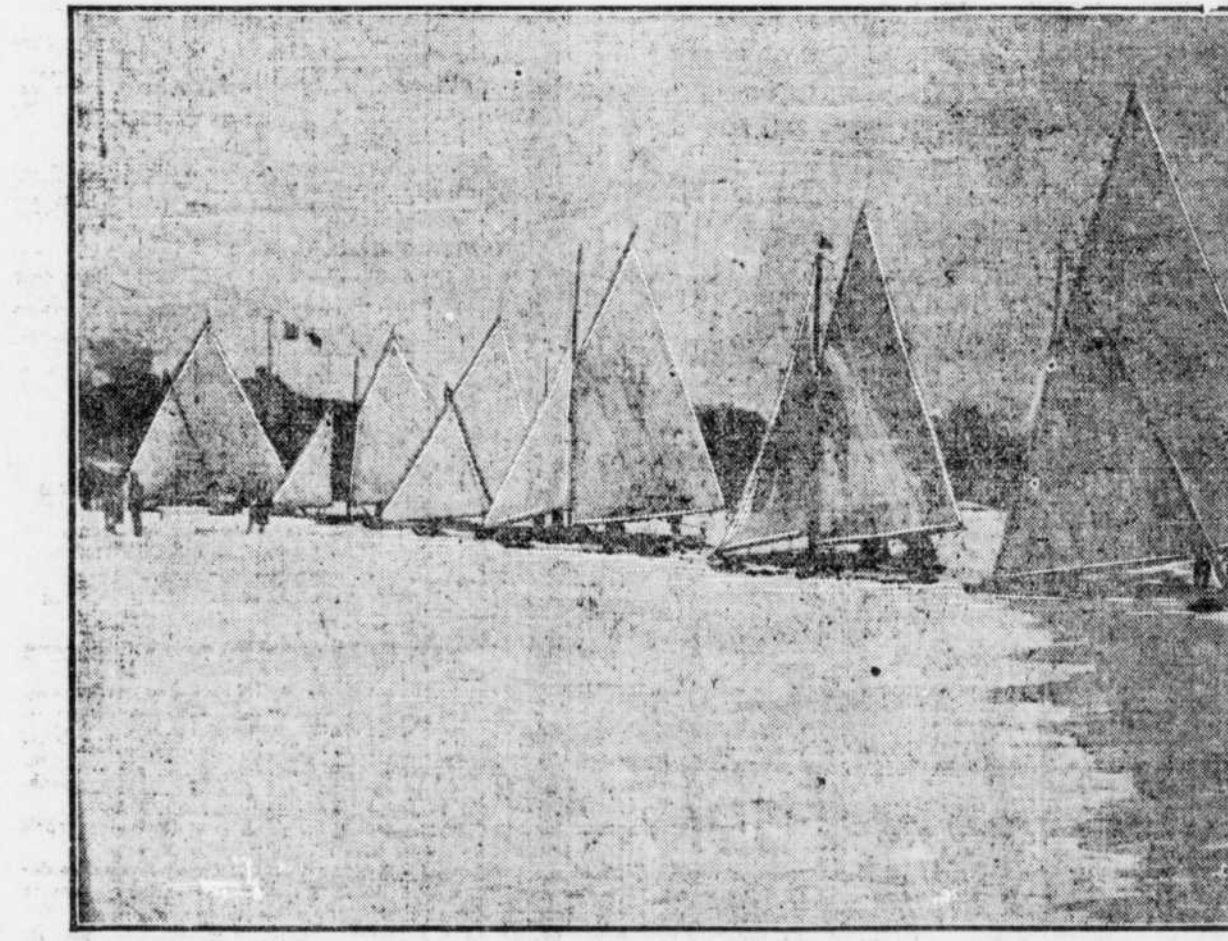
228-230 rue Saint-Jacques.

Voisin de la Banque Sovereign.

R. T. R. Holcomb, gérant.



"HURRICANE," A. M. FERNET KENT, QUI A GAGNE HIER LA PREMIERE EPREUVE POUR LA COUPE LALONDE. Photo Lacroix et Laverge, angle des rues Saint-Denis et Ontario.



LE DEPART DANS LA COURSE DE YACHTS A GLACE POUR LA COUPE LALONDE, A SAINT-ANNE DE BELLEVUE.

JOURS DE CHANCES POUR HOMMES

Songez que vous êtes capables de vous procurer tous les articles pour Hommes dont vous avez besoin, à un escompte de VINGT POUR CENT PENDANT TOUT CE MOIS. Y-a-t-il une raison pour que vous ne vous procuriez pas assez de Chemises, de Faux-Cols, de Cravates, etc., pour que vous en ayez assez pour l'été et plus? Tout homme devrait profiter de l'occasion d'économiser.

R. J. TOOKE, 177 RUE ST JACQUES, 493 RUE STE CATHERINE OUEST, 473 RUE STE CATHERINE EST.

RHUMATISME

Prix: 25c



en dos, la raideur ou l'enflure des articulations ou quelques heures, quelques jours, ou quelques semaines, il n'y a pas de mal, l'extirpation de l'organe — MUXON

L'intention de faire une longue tournée de vaudeville, avec plusieurs numéros : poses plastiques à la Sandow, poids et lutte.

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY

Eugène Tremblay nous a préparé un très bon programme de luttes pour ce soir. C'est à qui sera le plus fort, celui de la salle Tremblay ou celui de la salle de la rue Saint-Amour, qui désirent depuis si longtemps régler la question de supériorité en viendront aux prises dans un match pour un pari de \$25. Il y aura en outre deux luttes préliminaires, savoir :

Pavon vs. Larivière; Bédard vs. Martineau. Il y aura aussi un match au poing.

LA PRESSE

MONTREAL 9 JANVIER 1907

LE CANAL D'ASSAINISSEMENT DE CHICAGO

Notre correspondant particulier d'Chicago nous résumait dans une courte dépêche, lundi, le rapport fait au gouvernement par la commission internationale des eaux limitrophes concernant le canal d'assainissement de Chicago. Nous avons reçu ce matin le texte même de ce rapport qui, pour son importance, vaut de fixer de plus près l'attention.

Chicago est bâtie, comme on le sait, sur le bord du lac Michigan qui, jusqu'à ces dernières années, en même temps qu'il fournissait à la ville son approvisionnement d'eau potable à l'aide d'un écluse, recevait son drainage au moyen de la rivière Chicago faisant fonction de grand égout collecteur. On comprend facilement ce qu'une pareille situation offrait de dangers pour l'hygiène publique et de difficultés à vaincre au regard du génie civil, pour conjurer ces dangers.

Dès 1848 Chicago entreprend de détourner la rivière qui lui sert d'égout, mais rien que pour la reporter un peu plus loin dans le lac. C'est en 1889 que Chicago décide de la détourner complètement du lac et de lui faire déverser ses eaux empuantées dans le bassin du Mississippi, qui, lui-même, les portera jusqu'au golfe du Mexique. C'est ce qu'on appelle le canal de drainage de Chicago.

La condition première de cette entreprise gigantesque — elle a coûté jusqu'à ce jour \$62,000,000 — était une prise d'eau du lac Michigan capable de diluer les vidanges et ordures ménagères d'une grande ville et de les charrier, sans danger, en route, de fermentation acide ou putride, jusque dans le bassin du Mississippi. Une commission d'ingénieurs, constituée en 1886, estima à 20,000 pieds cubes par minute la quantité d'eau nécessaire au canal de drainage pour chaque cent mille âmes de population. Depuis lors Chicago a atteint 1,099,850 en 1890 et 1,698,575 en 1900. Sa population doit être aujourd'hui de 2,000,000 et, pour peu qu'elle continue suivant la même loi de progression, atteindra 3,000,000 en 1922 et 4,000,000 en 1939.

Au taux de 20,000 pieds cubes d'eau à la minute pour chaque 100,000 âmes il en faudrait bientôt 17,000 et 20,000 pieds cubes à la seconde, ce qui ébaisserait de 13 pds le niveau des lacs Michigan et Huron, et de 11 pouces le niveau du lac Érié. C'est cette perspective qui fait de la question du canal de drainage de Chicago une question internationale en tant qu'elle peut affecter le Canada.

La Commission des eaux limitrophes a dû tenir compte de ces faits et de bien d'autres en se prononçant sur la demande de 14,000 pieds cubes d'eau à la seconde qui nécessiterait le bon fonctionnement du canal de drainage de Chicago. Après mûre délibération, elle s'est arrêtée au chiffre de 10,000, qui est la capacité actuelle du canal et qui est amplement suffisant encore pour abaisser le niveau des grands lacs, suivant les endroits, de 4 pouces et un quart à 6 pouces et un quart, et par la même occasion, elle a recommandé que la navigation sur les grands lacs soit déclarée libre tant pour les Canadiens que pour les Américains. Elle a refusé d'autoriser le détournement des eaux de la rivière Calumet qui se jette maintenant dans le lac Michigan, mais qui aurait servi à alimenter le canal d'assainissement si les plans du district sanitaire de Chicago avaient été approuvés par la commission.

Par le détournement des eaux de la rivière Calumet, on aurait pris du lac Michigan 4,000 pieds cubes par seconde de plus; ce qui aurait nu à l'avantage à la navigation des Lacs et du Saint-Laurent.

Il était inutile de songer à empêcher la ville de Chicago de faire passer par son canal d'égout la quantité d'eau pour laquelle il fut construit. Comme il est dit plus haut, ce gigantesque canal a coûté \$62,000,000. Le ministère de la guerre à Washington, qui est en charge des choses de la navigation chez nos voisins, n'a point protesté contre l'entreprise. Le gouvernement du Canada lui-même a laissé commencer les travaux, il les a laissés poursuivre et se terminer, sans faire aucune représentation aux autorités des États-Unis. En 1890, le ministre de la Marine et des Pêcheries chargea un ingénieur civil, M. J. P. O'Hanley, de faire un rapport sur l'entreprise proposée et sur l'effet probable qu'elle aurait sur le niveau des lacs et celui du Saint-Laurent. M. O'Hanley termina son rapport en 1894 et arriva, au moyen de formules et de calculs scientifiques, à des conclusions identiques à celles qui s'imposent aujourd'hui après avoir vu le canal en opération.

Le rapport paraît avoir été ignoré et ce n'est qu'en 1896 qu'il fut imprimé. Il était alors déjà trop tard pour empêcher le district sanitaire de Chicago de continuer ses travaux; ceux-ci étaient aux trois quarts terminés, trois ans plus tard, en effet le premier janvier 1900, l'eau du lac Michigan était détournée vers le Mississippi au moyen du nouveau canal.

La commission s'est donc trouvée, là, en face de droits acquis qu'il aurait été enfantin de vouloir méconnaître.

Quant à l'entreprise de la rivière Calumet, comme aucune dépense réelle n'a encore été encourue par le district sanitaire, la commission a décidé d'en empêcher l'exécution.

L'abaissement du niveau des grands lacs ne va pas, on le pense bien, sans dommages réels aux riverains et surtout à la navigation. On estime à \$10,000,000 les travaux d'approfondissement que l'abaissement du niveau des eaux va nécessiter dans les ports des grands lacs et les rivières les reliant l'un à l'autre; les améliorations réclamées de ce chef par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent coûteraient à elles seules \$2,500,000. D'autre part, le canal de drainage de Chicago, alimenté artificiellement à même les eaux du lac Michigan, constitue pour les Américains une voie de navigation nouvelle de 14 pieds de profondeur, débouchant dans le bassin du Mississippi.

L'anomalie de ces conditions tout à l'avantage des Américains, s'aggravait encore de l'anomalie des conditions faites aux Canadiens pour ce qui concerne la navigation des grands lacs; alors, par exemple que par le traité de 1871 les Américains acquiesçaient pour toujours les mêmes droits que les Canadiens dans la navigation du Saint-Laurent jusqu'à la mer, les Canadiens, eux, n'acquiesçaient le droit de naviguer librement dans le lac Michigan que pour dix ans, ce qui fait qu'aujourd'hui notre flotte des lacs n'aborde Chicago que par tolérance. L'occasion était on ne peut plus favorable — donnant donnant — au redressement de ce qui est pu logiquement s'appeler un grief, et il y a lieu de féliciter la Commission des eaux limitrophes d'être allée, à cet égard, au devant des vœux du Canada.

Comme "quid pro quo" d'une chose qu'il était impossible d'empêcher, c'est-à-dire le détournement de 10,000 pieds cubes par seconde des eaux du lac Michigan, le Canada a obtenu la reconnaissance permanente du principe de la navigation libre et commune aux deux pays sur le lac Michigan et autres eaux internationales.

LE COMTE LEON TOLSTOI

La "Presse" n'a publié le portrait du comte Léon Tolstoy, un des cerveaux les plus brûlés de la remuante Europe pour avoir l'occasion de dénoncer ses doctrines. Ce vieil orfèvre, qui prêche contre toutes les religions, a cherché depuis cinquante ans à en établir une lui-même. Tout en niant la divinité de Jésus-Christ, il a accepté son Sermon de la montagne, sur lequel il brode ses propres fantaisies. Parmi ses nombreuses excentricités religieuses, se trouve son manifeste à l'humanité: "Ma religion," c'est-à-dire une religion sans enseignement et sans doctrine. De là a surgi son second volume: "Le royaume de Dieu est en chacun de nous." Les manifestations du Doukborisme nous ont surpris dans notre libre et sain pays d'Amérique. Elles ne sont que le corollaire de cette doctrine insensée en vertu de laquelle la nature humaine peut se suffire à elle-même et la vertu capable de pousser naturellement chez un être doué de volonté, de passions, de besoins sensuels incrustés dans toutes ses fibres, comme l'arbre incrusté qui croît toujours de la même manière.

Si telle croissance était possible, elle devrait reproduire partout le même phénomène, car la morale est nécessairement une et indivisible. Ce qui est vrai à un endroit l'est dans toutes les parties du monde. La sobriété, la patience, le désintéressement, l'esprit public, la pureté n'ont qu'une manière d'exister. Mais, laissez l'homme, à lui-même, qu'arrivera-t-il? Plus l'homme pénètre dans l'intimité des peuples barbares, plus on trouve que les vices et les violences augmentent en proportion de l'absence de pontifes et d'enseignement. Rome païenne tomba dans la fange quand ses prêtres n'eurent plus de crédit dans la foule. Il n'y a pas deux pays, en dehors du christianisme, où les idées sur la morale se ressemblent.

Dans toutes les phases ordinaires de la vie, il faut une direction, une discipline, des préceptes, des lois. L'enfant ne peut se former que par les soins de la famille; l'étudiant ne peut rien apprendre que par des instituteurs formés avant lui; le citoyen n'échappe à l'anarchie que par l'éducation politique rigide en système; les États ne protègent leur existence que par la discipline des armées, l'ordre n'est maintenu dans la société que par des lois savamment élaborées. Tout se tient et se maintient dans le monde par un agencement de règles et de commandements préétablis, où chaque personne doit sa bonne conduite à des instructions, des prescriptions, des coutumes reçues d'autres personnes.

Le confort, ou le plaisir, est un besoin inné; on le trouve à tout âge chez les animaux sans raison, comme dans le bas âge chez l'homme, où la raison ne se développe que lentement. Que faire d'un penchant qui nous entraîne dès le premier abord, alors qu'on n'a pas encore les moyens de savoir s'il est bon ou s'il est mauvais? Les convoitises sont en pleine floraison quand la jalousie ne fait que commencer à poindre du sol. Et à qui viendra l'idée de

contrecarrer ces convoitises, quand la raison ne sera pas là pour donner l'exemple?

Si les consciences sont laissées entièrement à elles-mêmes, elles auront la végétation des forêts où les arbres poussent pêle-mêle, se croisent, se nuisent et s'entre-détruisent en produisant cette décomposition générale qui fait surgir les microbes et les infusoires. Les peuples arrivent à la barbarie comme les forêts à la décadence.

Quels lauriers atteindraient le général qui pourrait se dire: "Mon armée est invincible, parce qu'on ne lui a jamais montré la guerre et le maniement des armes?" Ce serait un bel avocat que le jeune homme renfermé seul dans une chambre avec tous les livres de droit publics jusqu'à ce jour, un beau médecin que l'étudiant entouré de toutes les drogues de la pharmacie, non étiquetées et "sans direction sur la manière de s'en servir!"

Le Sermon de la montagne est un élément formidable de morale; mais que ferait l'homme le plus puissant avec une machine à vapeur perfectionnée dont il ne saurait pas utiliser les ressources?

La plus importante des choses, la conduite de l'âme serait la seule exemptée de ces nécessités auxquelles tout le système social est asservi! Mais qui donc enseignerait aux nouveaux arrivés seulement le Sermon de la montagne, s'il n'y a plus de ministres pour l'inculquer dans les esprits encore jeunes et sensibles aux impressions?

Tolstoy a fait plus mal à la Russie que tous les excès du pouvoir personnel ou d'une noblesse corrompue. En détruisant le frein religieux, a brisé tous les autres freins. Aussi, les masses s'en vont à la voine sans motif d'ordre politique, sans idée d'ensemble, comme nos Doukboristes couant, sans vêtements, en plein hiver, à la recherche de ce Dieu dont personne ne leur a jamais expliqué la nature.

Du reste, examinez toutes les couches sociales qui surgissent des idées nouvelles; elles se précipitent vers la résolution sans aucune autre pensée que celle de la destruction. Dans quel but? les communistes de 1871 voulaient-ils incendier Paris?

CHOSSES ET AUTRES

C'est un médecin allemand, le professeur Damsch, de Goettingen, qui dirige les soins de malade du chah de Perse.

La grave question de savoir si on ferait appeler un Français ou un Allemand fut résolue par les "sorts" comiques (au Moyen-Âge on usait des "sorts virgiliens"). L'astrologue des sorts du chah ouvre le Coran au hasard et lit le premier verset qui lui tombe sous les yeux. Et la réponse du Coran indique la conduite à tenir.

Le chah dit: "Faut-il faire appeler un médecin français?"

L'astrologue ouvre le Coran et lit: "Et la malédiction d'Allah fut sur eux".

Donc pas de médecin français.

Le chah dit: "Faut-il faire appeler un médecin allemand?"

L'astrologue ouvre le Coran et lit: "Et il se réjouit puissamment de la conduite de ses fidèles disciples".

Allah avait prononcé.

Voilà comment le professeur Damsch fut appelé à Téhéran, aux appointements d'une centaine de mille francs par mois.

Il doit trouver que le Coran a du bon.

CONCERT SYMPHONIQUE

Programme du troisième concert symphonique qui aura lieu à l'Académie de Musique, vendredi prochain, le 11 janvier, à 430 heures de l'après-midi.

- 1.—Rossini — Guillaume Tell — Ouverture.
- 2.—Schumann — Symphonie No 2. — (3 mouvements).
- 3.—Wagner — Romance de l'Etoile — Tannhäuser, M. Percy Woodley.
- 4.—Berlioz — Menuet des Follets — Domination de Faust.
- 5.—Gounod — Air des Bijoux — Faust, Mlle Eléda Perley.
- 6.—Thomas — Mignon — Ouverture.

MARIAGE VANIER-TREPANIER

M. J. B. Vanier, marchand de la rue St-Jacques de Montréal et Mlle Aldée Trepazier de Burlington, furent unis en mariage à l'église St-Antoine de Burlington par le Rév. W. Plamondon le 7 janvier. La cérémonie eut lieu au milieu du saint et des décorations furent des plus artistiques. Mlle Trepazier portait un élégant costume de voyage et avait en main un livre de prière d'ivoire blanc. Durant la messe il y eut musique d'orgue et de violon par Mlle H. Roland, organiste et Mlle B. Godin. Mlle Trepazier était accompagnée de son père et M. Vanier de son oncle, M. P. Vanier, de Montréal. L'heureux couple part pour un voyage à New-York, Washington, Boston et de retour, devront demeurer à Westmont. Leurs nombreux amis leur souhaitent une longue vie de bonheur et de prospérité. Ils ont reçu de riches et nombreux cadeaux.

LA NAZALINE CHIRETIN ZAUGG, la première application désobstruante des fosses nasales, et facilite les sécrétions de l'arrière-gorge. De cet effet, vos maux de tête, votre oppression, votre inaptitude au travail disparaîtront.

—Cigarettes Égyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

BYRRH
Boisson la plus saine, la plus rafraîchissante et la plus agréable. Donne la force aux faibles.

DONAT GAREAU—DENTISTE
905 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431.
15c—20c

N'oubliez pas de voir l'annonce de L. Villeneuve & Cie, tous les samedis, jusqu'au 28 janvier 1907 pour la vente de limites à bois, moulins, manufactures, etc.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS.

GRANDE VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE OFFRES SPECIALES

RAYON DES TAPIS

Tous les tapis Welton et Axminster à escaliers, de 10% à 25%.
Tous les tapis de Bruxelles et Tapestry, de 10% à 20%.
Toutes les carpettes cousues, en Axminster et Welton, moins 25%.
Toutes les carpettes cousues, en Bruxelles et Tapestry, moins 20%.

RAYON DES RIDEAUX ET DES COUVERTURES DE MEUBLES

Couvertures de meubles à des escomptes de 20% à 50%.
Tapis de table, moins 20%.
Rideaux en dentelle et en madras, de 10% à 20% d'escompte.

RAYON DU PAPIER-TENTURE

Papier-tenture à 25%, 33 1/3% et 50% d'escompte.
Papier-cuir japonais, de 10% à 75% d'escompte.
Moufles de chambre, de 10% à 50%.
Burlaps teints (petites longueurs), moins 25%.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Quelques Lignes Spéciales à Moitié Prix
Théières et caissettes Stranaky, les meilleurs articles émaillés, intérieur blanc.
Cuillères et fourchettes de table en métal blanc solide.

Bains bain vernissés, à l'épreuve de la rouille, pour enfants.
Pots à l'eau en cuivre massif.

Cuillères d'assiettes et de plat en nickel.
Plats à eau chaude et à légumes, et assiettes à eau chaude.

Services de couteau, cuiller et fourchette, pour enfants.
Cafetières à couloir en nickel, ainsi que cafetières à filtre en nickel.

RAYON DE LA COUTELLERIE

50 douzaines de couteaux en argent, à dessert et à dîner, garantis 12 ans. Prix réguliers, \$4.50 et \$5, pour \$3.75.

Couteaux de table en acier Sheffield, manche en cellulose, \$3.50, pour \$1.25 la douzaine.

Couteaux à fruits, manches en écaille, une douzaine par boîte, \$2.00 à \$3.00, moins 20 P. C.

Table spéciale de cuillères à thé, plaques, cuillères à dessert, cuillères à table, fourchettes louches, cuillères à baies, cuillères à oranges, etc., moins 20 P. C.

5 p. c. d'Escompte au Comptant, outre tous les autres Escomptes ou Réductions.

Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste

HENRY MORGAN & Co. Ltd, Montréal.

FIEVRE TYPHOÏDE

Il ressort des données statistiques officielles du Bureau d'hygiène que CHACUN des dix de la semaine dernière IL EST MORT VINGT-TROIS PERSONNES dans la ville de Montréal.

Le nombre des décès causés par la fièvre typhoïde n'est élevé chaque jour et l'on ne sait pas combien de personnes sont atteintes de cette maladie.

La fièvre typhoïde devient épidémique. Et cela est dû à l'eau impure, l'air impur, à la réclusion, aux changements subits de la température, etc.

Non seulement c'est une affection affreuse par son caractère fatal, mais c'est en même temps une des maladies qu'il est de la plus haute importance de prévenir.

L'expérience a démontré de la manière la plus satisfaisante que le préventif le plus acceptable et qui donne les meilleurs résultats, c'est le

WILSON'S INVALIDS PORT

(VIN QUINQUINA DE WILSON POUR INVALIDES.)

Il a un effet spécial sur l'état déprimé des fluides, des tissus et des corpuscules.

Un verre à vin de Wilson's Invalids Port trois fois par jour non seulement préviendra la typhoïde, mais améliorera votre appétit, augmentera vos forces et votre puissance nerveuse.

DEMANDEZ A VOTRE MEDICIN.

Comme preuve des grandes propriétés médicales du Wilson's Invalids Port nous publions ci-dessous, quelques-unes des nombreuses attestations non sollicitées de membres bien connus du Corps médical Canadien.

Il va de soi qu'aucun médecin consciencieux voudrait recommander l'emploi d'une préparation qu'il ne saurait pas posséder les propriétés curatives qu'on lui attribue:—

"Quelques observations que j'ai faites du bon goût et de l'action sur l'estomac, etc., du Wilson's Invalids Port, tant pour les jeunes que pour les vieux, m'ont laissé une très bonne impression. Je l'ai, depuis, prescrit dans divers cas et toujours avec de très bons résultats satisfaisants à la fois pour les patients et pour moi-même."

Dr D. H. DOWNSLEY.

"Dans un cas le l'ai prescrit à une dame comme tonique et stomachique. Elle me dit qu'elle l'a pris avec plaisir; qu'il lui a été d'un grand bien à améliorer son appétit et sa digestion."

Dr J. W. DANIEL.

"J'apprécie le Wilson's Invalids Port, et je n'ai aucune hésitation à le prescrire dans les cas où il peut faire du bien."

Dr R. F. ECLES.

"J'ai hautement apprécié la richesse et la saveur du Wilson's Invalids Port."

Dr R. G. GARRETT.

"J'ai fait prendre une bouteille de Wilson's Invalids Port à un invalide. Ce vin a parfaitement répondu aux besoins du patient."

Dr J. E. HANNA.

Grosse Bouteille, \$1.00.

Chez tous les Pharmaciens

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

En parle avec confiance.

STRAITFORD, ONT.

Folle pendant un an.

Therapistes, Co. Médicinal, Can.

Sur la recommandation du Rév. M. Wille, de Windsor, N.S., le ma prout qu'on a toutes les fois de la Pénitence pour les Morts, pour ma part qui demeurait en Allemagne. Elle souffrait de l'hygiène depuis huit ans et était tellement malade qu'elle ne pouvait plus pendant un an. Les promesses de sa famille de la soigner, et, aujourd'hui, elle est complètement guérie. Elle a été mariée et a eu un grand nombre d'enfants.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

En vente chez les pharmaciens, Co. Médicinal, Can.

LES ECOLES CATHOLIQUES

La question de faire bouillir l'eau dans les écoles soulève une

LONGUE DISCUSSION

L'augmentation des salaires des professeurs vient de nouveau devant la commission

DEPUTATION A QUEBEC

La question de la pureté de l'eau qui boivent les enfants dans les écoles catholiques de Montréal a été discutée, hier soir, à l'assemblée du bureau des commissaires catholiques de Montréal. Cette importante question a été soulevée par l'échevin Galliey, l'un des commissaires.

«Est-ce que dans les écoles sous notre contrôle, on fait bouillir l'eau qui sert de breuvage aux élèves?» demande M. Galliey.

Reférant à un article d'un journal du soir sur le sujet, il dit qu'il pense que cette précaution devrait être prise à ce moment où la fièvre typhoïde semble à l'état épidémique à Montréal. M. Galliey désire également savoir si les gobelets sont tenus propres et en bon état.

M. P. G. Martineau a expliqué qu'il était impossible de faire bouillir l'eau potable dans chaque école pour 600 à 700 enfants; chaque école est pourvue de filtres, qui purifient l'eau fournie par la Cité. Ces filtres ont coûté plusieurs centaines de piastres à la Commission, et ils sont un mode très pratique de purification de l'eau.

M. Sempé ajoute que les principaux docteurs ont vu à ce que les gobelets soient toujours propres. Récemment, nous autorisons à dire qu'ils ne remplissent pas leur devoir sous ce rapport; c'est là un préjudice essentiel de l'épidémie de la typhoïde et de toute autre maladie contagieuse.

M. le curé Adam qualifie de ridicule l'article cité à propos de la nécessité de faire bouillir l'eau. «Il n'a pas été démontré, dit-il, que l'eau était la cause de l'épidémie actuelle de la typhoïde. Les autorités médicales ne se sont pas encore prononcées sur la question, et à moins qu'on ne prouve que l'eau est tenue responsable de cette épidémie, il n'y a aucune raison de s'alarmer quant à la pureté de l'eau».

Le chanoine Dauth, président du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques, informe les Commissaires qu'en cas de maladie n'a été signalée dans les écoles. Quant aux précautions à prendre, il faut présumer que les principaux font leur devoir à moins de preuve contraire.

Ces remarques du président mènent fin à la discussion. Les commissaires sont de nouveau appelés à discuter la question du salaire des professeurs.

Un groupe de professeurs des écoles des commissaires, MM. J. L. Tremblay, A. P. Gélinas, Z. Ducharme, G. Leroy, A. Cleroux et C. Leblanc, qui possèdent des diplômes d'écoles modèles, sont conduits dans la salle de séance et demandent que leur salaire, qui est de \$1,000 soit augmenté à \$1,200.

MM. Leroy et Leblanc parlent au nom de leurs collègues.

M. le secrétaire fait lecture de la pétition, qui est signée par plusieurs notabilités du monde politique, des écrivains et des principaux des écoles de la commission.

On sait que les porteurs de brevets académiques ont un salaire de \$1,200, ceux du brevet modèle, un salaire de \$1,000 et ceux du brevet élémentaire, \$800.

Jusqu'à ces dernières années, tous ceux qui étaient munis de brevets susmentionnés sans distinction de grades, pouvaient obtenir un salaire s'élevant jusqu'à \$1,000, après un certain nombre d'années d'enseignement.

Lorsque la commission adopta les nouvelles mesures, il fut décidé que les instituteurs ayant leur diplôme élémentaire et ayant dix ans de service pourraient gravir l'échelle.

C'est ce que réclament les professeurs ayant leurs brevets modèles — ils veulent par suite de leur ancienneté avoir le même droit que leurs collègues du brevet élémentaire.

M. le chanoine Dauth a répondu en disant que leur requête serait sérieusement étudiée et qu'on leur donnerait bientôt une réponse.

M. P. G. Martineau déclare toutefois que l'augmentation demandée serait une violation des règlements qui ont été adoptés et rendrait illusoires les qualifications que le Bureau a établies.

Les professeurs admettent l'utilité de la classification des instituteurs en trois classes; mais néanmoins ils maintiennent les conclusions de leur requête.

M. Lafontaine, secrétaire de la Commission, a communiqué aux commissaires une lettre de M. P. G. Martineau, protestant contre la tenue d'une assemblée spéciale, ainsi qu'il a été précédemment l'avis de quarante-huit heures, tel que le veut un avis du Conseil de l'Instruction Publique.

Après quelques remarques du chanoine Dauth et de M. Martineau, M. le commissaire Vallières demande à

SOUS LES BALLES DE L'ASSASSIN

Le général Pavloff a été mortellement blessé à coups de revolver.

PAR UN TERRORISTE

Le général Dratchevsky remplace à Pétersbourg, le général de Lantz assassiné.

UN INCIDENT

Saint-Petersbourg, 9. — Le général Pavloff, avant-garde, a été mortellement blessé à coups de revolver, à 10 heures ce matin, en face de l'édifice de la cour militaire. Son assassinat a été capturé après avoir blessé un agent de police.

LE NOUVEAU PREET Saint-Petersbourg, 9. — Le général Dratchevsky, actuellement préet de police à Tagnanog et autrefois inspecteur général des chemins de fer de Finlande, a été nommé préet de Saint-Petersbourg, en remplacement du général Von der Lantz, assassiné.

Les résidents du Grand Hôtel, à Saint-Petersbourg, ont passé par une rude expérience, à 4 heures hier matin.

Un serviteur, entendant la détonation d'un revolver dans une chambre du second, se précipita de ce côté, mais il trouva porte close. Par le trou de la serrure il aperçut alors à l'intérieur un jeune homme occupé à bruler des feuillets d'un carnet. Il fit aussitôt venir la police. L'occupant de la chambre en question tira de nouveau deux coups de revolver à travers la porte, puis il menaça de lancer une bombe. Aussitôt les pensionnaires prirent la fuite, important avec eux leur bagage.

On dut faire venir un détachement de soldats pour rétablir l'ordre. L'auteur de tout le trouble fut trouvé mort avec une balle de revolver dans la tête.

LAISSE SANS RESSOURCE

DEPUIS QUINZE JOURS, MME DARD VIT DE CHARITE, QUI A VU L'ÉPOUX DISPARU

Mme Louis Bédard, demeurant au No 406 de la rue Montcalm, pleure la disparition de son mari, parti de la maison depuis une quinzaine de jours. M. Bédard, qui était charbonnier d'express, était un excellent travailleur, mais, depuis quelque temps, dit sa femme, il souffrait de maux de tête. Un soir, M. Bédard fit écrire chez un voisin une lettre à un de ses garçons employé dans les chantiers du nord; quand elle

revint à la maison, son mari n'y était plus, et depuis ce temps, elle n'a pas revu la plus petite nouvelle.

Elle a avec elle quatre de ses enfants dont l'aîné n'a que 15 ans et le plus jeune 4 ans. Son mari l'a laissée, dit Mme Bédard, sans argent et sans vivres et depuis le départ du compagnon de sa vie, elle vit de charité.

Mme Bédard est venue hier, tout en larmes à nos bureaux, nous raconter ses peines et demander pour elle des secours aux Amies charitables. L'abandonnée serait aussi heureuse de recevoir des nouvelles de son époux qui au moment de son départ était vêtu d'un pardessus noir, d'un tricot, d'un habit à carreaux bruns et coiffé d'un chapeau noir dur. M. Bédard est âgé de 38 ans et ne porte ni barbe ni moustache. Tout renseignements le concernant seront reçus avec reconnaissance par Mme Bédard au No 406 de la rue Montcalm.

LES FUNERAILLES DE C. G. CLEVELAND

(Du correspondant spécial de LA PRESSE) Danville, Qué., 9. — Les funérailles de Clarence Chester Cleveland, ex-M.P. et associé de la maison J. L. Goodhue et Cie de Danville, ont eu lieu lundi à 2 heures p.m.

Peu de monde, ex-député de Richmond et Wolfe, décédé à Danville.

Étaient présents, entre autres: MM. J. L. Greenfield, de Montréal; Wm. Farroll, Jas. MacKinnon, J. S. Mitchell, F. P. Buck, de Sherbrooke; E. W. Tobin, M.P., Barry Quinn, E. A. McCone, etc., etc.

REMANIEMENTS AU B. & M.

M. John T. Chamberlain, maître constructeur de wagons du Boston & Maine vient de prendre sa retraite; il est remplacé par M. J. Warden, C. H. Virgin succède à M. H. Bartlett au poste de surintendant des usines motrices et M. Bartlett devient surintendant du département des mécaniciens.

AU BARREAU

MM. L. P. Bédard, conseil du roi, avocat de Montréal, et Jean J. Denis, avocat de Berthierville, viennent de fonder une nouvelle société, à ce dernier endroit, sous la raison sociale de Bédard et Denis.

M. Bédard n'abandonnera pas sa clientèle de Montréal, mais il se rendra à Berthierville, périodiquement pour les affaires de la nouvelle société.

LIEUTENANT BOWMAN.

EN QUARANTE-HUIT HEURES PE-RU-NA L'A GUER.

Il souffrait d'un Rhume de Cerveau et de Gorge. L'attaque avait été sévère.

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Bien que je sois l'ennemi des remèdes brevetés et qu'il me répugne d'avantage de devenir un donneur d'avis, je crois remplir un simple devoir, dans le moment, en ajoutant moi-même à l'attestation aux colonnes déjà imprimées touchant les propriétés curatives de Péru.»

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

Chas. W. Bowman, 1er Lieut. et adj. du 40 M. S. M. Cav. Vol., écrit ce qui suit de Lanham, Md.:

«Ce remède m'a été d'un secours tout particulier contre un rhume de cerveau et de gorge. J'ai pu me guérir, en 48 heures, d'une attaque des plus sévères, en employant suivant les prescriptions. Je me sens comme je suis maintenant chaque fois que je suis menacé d'une attaque.»

«Les membres de ma famille en font également usage pour les mêmes affections. Nous le recommandons aux amis.»

AMUSEMENTS

PATINOIR VICTORIA--Rue Drummond Westmount vs McGill

Jeudi, Hockey, 8 parties par le championnat. Ligue des Manufacturiers. Six Clubs. Admission: 10c. Dames et enfants 5c. Vendredi, Hockey, Championnat Intermédiaire.

Théâtre des Nouveautés. Comédie Française. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE NATIONAL FRANÇAIS. Comédie, Causerie et Scène. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE BUJOU. L'Enfant du Miracle. Comédie-bouffe par Gavault et Charvet. Matinée mercredi et samedi. La semaine prochaine: Le Premier Mari de France.

Opérette-Salle Paillé. Angèle et Cyprien. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE OLYMPIA. Henri et West. Vues artistiques et chorégraphiques. Matinée, samedi et dimanche. Prix populaires. 50c.

4ième Concert de Symphonie A L'ACADEMIE. Vendredi prochain à 4.30. Solistes: Mlle Parley, soprano. M. Wood, ténor. Billets de 50c à 1.50. M. Veitch, Chef d'orchestre.

FRANCHERE. DENTISTE. 144 SAINT-DENIS. - Tél. Ed. 1501. - 281-1212.

Rhumatisme. Guérison radicale garantie par le RHEUMALGIC. 30 ans de succès. 211, rue Saint-Jacques. C. HUBERT & Co. P.O.B. 333, Montréal, Canada.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS. Aucune nomination n'a encore été faite par le gouvernement.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Ottawa, Ont., 9. — Quoiqu'un des sénateurs n'a encore été fait, le Sénat fédéral s'est réuni ce matin pour préparer les travaux de la continuation de la session, laquelle sera reprise demain, après une vacance de trois semaines. Demain, la Chambre des députés se réunira de nouveau, à deux heures de l'après-midi. On croit que quelques nominations de sénateurs seront faites à la séance du cabinet qui précédera la séance de la Chambre.

La nomination de M. Ed. Guerin, de Montréal, comme juge de la Cour Supérieure à Montréal, en remplacement de l'ex-juge Dubré, est confirmée.

ARTHUR POISSON. IRA AUX ASSISES. (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sorel, 9. — Un nommé Arthur Poisson, âgé de 21 ans, que l'on soupçonne être l'auteur du vol d'un cheval appartenant à M. Léveillé, de cette ville, a été arrêté à Plessisville par le grand comble Weillbremer. Il a comparu hier devant M. le magistrat Lacroix, qui l'a renvoyé au 14 du courant pour subir son procès au terme du Banc du Roi.

LA JUSTICE A RIMOUSKI. Voici le bilan pour l'année qui vient de s'écouler.

En Cour de Circuit, 652 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 180; M. M. Gagnon et Sasseville, 146; M. J. A. Morency, 107; M. Dionne et Dionne, de Québec, 76; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 8.

En Cour Supérieure, 182 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 65; M. M. Gagnon et Sasseville, 32; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 12.

CONTUSIONS A LA TÊTE. M. Antoine Lamarre, un vieillard de 62 ans, a été, l'autre jour, victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

Le malheureux vieillard, comme on le voit, a été victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

IMPORTANT FUSION. L'Association des Assureurs Maritimes se fusionne au Board of Trade.

FEU MME E. GODREAU. (Du correspondant spécial de LA PRESSE) Granby, 9. — Mme Édouard Godreau, née Degre, vient de mourir à l'âge de quarante-neuf ans, après une maladie de trois mois. Elle souffrait de la résection d'une tumeur cancéreuse. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, de Granby, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Mme Godreau laisse pour veuve son mari et deux enfants.

AMUSEMENTS

PATINOIR VICTORIA--Rue Drummond Westmount vs McGill

Jeudi, Hockey, 8 parties par le championnat. Ligue des Manufacturiers. Six Clubs. Admission: 10c. Dames et enfants 5c. Vendredi, Hockey, Championnat Intermédiaire.

Théâtre des Nouveautés. Comédie Française. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE NATIONAL FRANÇAIS. Comédie, Causerie et Scène. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE BUJOU. L'Enfant du Miracle. Comédie-bouffe par Gavault et Charvet. Matinée mercredi et samedi. La semaine prochaine: Le Premier Mari de France.

Opérette-Salle Paillé. Angèle et Cyprien. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE OLYMPIA. Henri et West. Vues artistiques et chorégraphiques. Matinée, samedi et dimanche. Prix populaires. 50c.

FRANCHERE. DENTISTE. 144 SAINT-DENIS. - Tél. Ed. 1501. - 281-1212.

Rhumatisme. Guérison radicale garantie par le RHEUMALGIC. 30 ans de succès. 211, rue Saint-Jacques. C. HUBERT & Co. P.O.B. 333, Montréal, Canada.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS. Aucune nomination n'a encore été faite par le gouvernement.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Ottawa, Ont., 9. — Quoiqu'un des sénateurs n'a encore été fait, le Sénat fédéral s'est réuni ce matin pour préparer les travaux de la continuation de la session, laquelle sera reprise demain, après une vacance de trois semaines. Demain, la Chambre des députés se réunira de nouveau, à deux heures de l'après-midi. On croit que quelques nominations de sénateurs seront faites à la séance du cabinet qui précédera la séance de la Chambre.

La nomination de M. Ed. Guerin, de Montréal, comme juge de la Cour Supérieure à Montréal, en remplacement de l'ex-juge Dubré, est confirmée.

ARTHUR POISSON. IRA AUX ASSISES. (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sorel, 9. — Un nommé Arthur Poisson, âgé de 21 ans, que l'on soupçonne être l'auteur du vol d'un cheval appartenant à M. Léveillé, de cette ville, a été arrêté à Plessisville par le grand comble Weillbremer. Il a comparu hier devant M. le magistrat Lacroix, qui l'a renvoyé au 14 du courant pour subir son procès au terme du Banc du Roi.

LA JUSTICE A RIMOUSKI. Voici le bilan pour l'année qui vient de s'écouler.

En Cour de Circuit, 652 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 180; M. M. Gagnon et Sasseville, 146; M. J. A. Morency, 107; M. Dionne et Dionne, de Québec, 76; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 8.

En Cour Supérieure, 182 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 65; M. M. Gagnon et Sasseville, 32; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 12.

CONTUSIONS A LA TÊTE. M. Antoine Lamarre, un vieillard de 62 ans, a été, l'autre jour, victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

Le malheureux vieillard, comme on le voit, a été victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

IMPORTANT FUSION. L'Association des Assureurs Maritimes se fusionne au Board of Trade.

FEU MME E. GODREAU. (Du correspondant spécial de LA PRESSE) Granby, 9. — Mme Édouard Godreau, née Degre, vient de mourir à l'âge de quarante-neuf ans, après une maladie de trois mois. Elle souffrait de la résection d'une tumeur cancéreuse. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, de Granby, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Mme Godreau laisse pour veuve son mari et deux enfants.

Mme Godreau laisse pour veuve son mari et deux enfants.

AMUSEMENTS

PATINOIR VICTORIA--Rue Drummond Westmount vs McGill

Jeudi, Hockey, 8 parties par le championnat. Ligue des Manufacturiers. Six Clubs. Admission: 10c. Dames et enfants 5c. Vendredi, Hockey, Championnat Intermédiaire.

Théâtre des Nouveautés. Comédie Française. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE NATIONAL FRANÇAIS. Comédie, Causerie et Scène. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE BUJOU. L'Enfant du Miracle. Comédie-bouffe par Gavault et Charvet. Matinée mercredi et samedi. La semaine prochaine: Le Premier Mari de France.

Opérette-Salle Paillé. Angèle et Cyprien. Samedi du 7 Janvier. Matinée et Soirée. A la demande: «L'AIGLON» de Ibsen. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Soirée du 14 Janvier. LE DIEU.

THÉÂTRE OLYMPIA. Henri et West. Vues artistiques et chorégraphiques. Matinée, samedi et dimanche. Prix populaires. 50c.

FRANCHERE. DENTISTE. 144 SAINT-DENIS. - Tél. Ed. 1501. - 281-1212.

Rhumatisme. Guérison radicale garantie par le RHEUMALGIC. 30 ans de succès. 211, rue Saint-Jacques. C. HUBERT & Co. P.O.B. 333, Montréal, Canada.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS. Aucune nomination n'a encore été faite par le gouvernement.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Ottawa, Ont., 9. — Quoiqu'un des sénateurs n'a encore été fait, le Sénat fédéral s'est réuni ce matin pour préparer les travaux de la continuation de la session, laquelle sera reprise demain, après une vacance de trois semaines. Demain, la Chambre des députés se réunira de nouveau, à deux heures de l'après-midi. On croit que quelques nominations de sénateurs seront faites à la séance du cabinet qui précédera la séance de la Chambre.

La nomination de M. Ed. Guerin, de Montréal, comme juge de la Cour Supérieure à Montréal, en remplacement de l'ex-juge Dubré, est confirmée.

ARTHUR POISSON. IRA AUX ASSISES. (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sorel, 9. — Un nommé Arthur Poisson, âgé de 21 ans, que l'on soupçonne être l'auteur du vol d'un cheval appartenant à M. Léveillé, de cette ville, a été arrêté à Plessisville par le grand comble Weillbremer. Il a comparu hier devant M. le magistrat Lacroix, qui l'a renvoyé au 14 du courant pour subir son procès au terme du Banc du Roi.

LA JUSTICE A RIMOUSKI. Voici le bilan pour l'année qui vient de s'écouler.

En Cour de Circuit, 652 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 180; M. M. Gagnon et Sasseville, 146; M. J. A. Morency, 107; M. Dionne et Dionne, de Québec, 76; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 8.

En Cour Supérieure, 182 actions comme suit: M. M. Tessier, Fiset et Tessier, 65; M. M. Gagnon et Sasseville, 32; M. Pouliot et Drapain, 22; M. Jean P. Martin, 32; M. Louis Taché, 21; M. Turgeon, Roy et Langlais, 8; M. P. A. Bégin, 5; divers, 12.

CONTUSIONS A LA TÊTE. M. Antoine Lamarre, un vieillard de 62 ans, a été, l'autre jour, victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

Le malheureux vieillard, comme on le voit, a été victime d'un assez grave accident, au cours d'une chute qui fit sur la glace que recouvrait le pavé de nos rues.

IMPORTANT FUSION. L'Association des Assureurs Maritimes se fusionne au Board of Trade.

FEU MME E. GODREAU. (Du correspondant spécial de LA PRESSE) Granby, 9. — Mme Édouard Godreau, née Degre, vient de mourir à l'âge de quarante-neuf ans, après une maladie de trois mois. Elle souffrait de la résection d'une tumeur cancéreuse. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, de Granby, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Mme Godreau laisse pour veuve son mari et deux enfants.

Mme Godreau laisse pour veuve son mari et deux enfants.

CHÉMIN DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN WAGON - LIT POUR OTTAWA

Le service de wagons-lits pour OTTAWA, à RUCHEMONT, Canada. Quitte la gare Windsor tous les jours à 10.15 p.m

HOMMES-GARÇONS DEMANDES
ACHETEUR de manteaux et costumes
 tout à fait compétent et expérimenté,
 demande. Aucun autre ne devra se pré-
 senter. La Cie Hamilton, 583 à 587 rue
 Sainte-Catherine ouest. 56-1

une spéciale pour commis et jeunes employés qui gagnent peu. Maison Sainte-Marthe, 75 Saint-Urbain. 53-26

JEUNE HOMME demandé dans un grand bureau d'assurance, parlant les deux langues préférés. Ecrire à Boîte 148 "La Presse." 6-3

FILLES — On demande des filles pour travailler dans une manufacture, emploi permanent. S'adresser à R. A. Somers, contremaître chez McClary Mfg. Co, 95 rue King. 56—2

chaussures d'expérience, au Boston
Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mans-
field. 50—n

VENDEUSES demandées pour le rayon
des toiles et des étoffes à robes. Dol-
vent parler anglais. S'adresser à W. H.
Scrozzie, Ltd. 56—1

17 ans, pouvant faire à deux \$7,000 à
 \$8,000 profits par an. Ecrire boîte 87 "La
 Presse". 53-6
ASSOCIE demandé avec \$1,500 à \$2,000,
 pour faire le commerce de meubles
 dans une très bonne localité. Ecrire boîte
 83 "La Presse". 52-6

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre double, pour deux messieurs. Pension de première classe, famille prise. Améliorations modernes. S'adresser 90 Hubert. 56

Comptant ou conditions faciles, chez
Guilford et Cie, 324 Sainte-Catherine l
près Papineau. 53

• VENTE, ameublement de chambre,
chaise, table, etc., aussi plusieurs articles en verre de ch
S'adresser 722 Sainte-Catherine Est.
Papineau. 53

17.73 de l'édifice à la banque, et ajouté \$500,000 à la réserve, qui s'a- lève maintenant à \$5,000,000, soit 50 pour cent du fonds-capital payé.	et du zèle dont ont fait preuve les fonctionnaires de la Banque dans l'accomplissement de leurs devoirs res- pectifs.
Au mois d'avril dernier, une terrible calamité fondit sur la ville de San	GEORGE A. COX, Président.

ÉTAT GÉNÉRAL	
30 novembre, 1908.	
PASSIF	
Billets de la Banque en circulation	\$0,199,204.08
Dépôts ne portant pas intérêt	\$22,926,899.72
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt accru jusqu'à date)	64,525,637.10
Balance due à d'autres banques au Canada	\$7,152,536.82
Balance due aux agents dans la Grande-Bretagne	177,823.57
Balance due à d'autres banques dans les pays étrangers	398,781.53
Dividendes non payés	1,063,750.89
Bonus de No 75, payable le 1er décembre	500.94
Bonus de 1 pour cent, payable le 1er décembre	350,000.00
Capital payé	100,000.00
Reserve	\$10,900,000.00
Balance du compte des profits et pertes reportée	5,000,990.00
	13,582.43
	\$113,545,980.91
ACTIF	
Espèces	\$ 4,041,456.76
Billets de la Puissance	5,935,006.25
Dépôt au gouvernement fédéral pour la garantie des billets en circulation	\$0,976,465.01
Billets d'autres et chèques sur autres banques	427,450.00
Balance due par d'autres banques au Canada	4,361,228.07
Balance due par des agents de la banque et autres banques étrangères obligations du gouvernement, municipalités et autres sécurités	39,886.50
Prêts à demande et à courte échéance	2,460,680.48
	4,201,458.93
	9,001,395.08
	\$32,487,662.10
Autres prêts courants et escomptes	79,303,228.33
Créances en souffrance (après avoir pourvu aux pertes)	125,812.18
Immeubles (autres que les édifices de la Banque)	89,472.14
Hypothèques	37,336.63
Édifices de la Banque	1,300,000.00
Autres actifs	222,449.52
	\$113,545,980.91

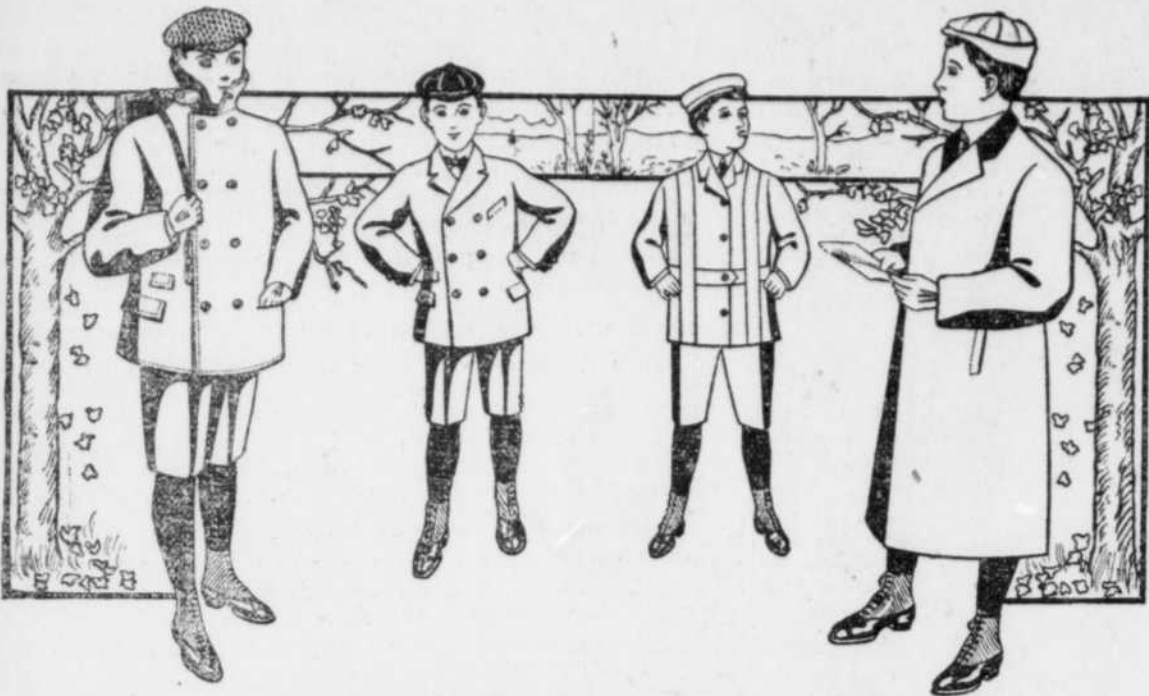
B. E. WALKER, Gérant Général.	
----------------------------------	--

Toronto, 8 janvier 1907.	sur proposition, procéda à l'élection des directeurs pour l'année courante.
On proposa l'adoption du rapport qui fut adopté, et un amendement aux règlements, augmentant le nombre des directeurs de douze à quatorze, qui passa aussi. Et des résolutions ordinaires exprimant les remerciements des actionnaires au président, au vice-pré- sident, aux directeurs, au gérant gé- néral, au gérant général adjoint et aux autres employés de la banque, furent adoptées à l'unanimité. L'assemblée,	L'assemblée fut alors ajournée. Les scrutateurs annoncèrent ensuite que les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante: Hon- orable George A. Cox, Robert Kilgour, M. Leggat, James Crathern, John Hoeking C.R., L.L.D., J. W. Flavell, A. King- man, Hon. E. Melvin-Jones, Frederick Nicholls, H. D. Warren, B. E. Walker, Hon. W. Edwards, Z. A. Lash, C.R., E. R. Wood.

comptent sur la présence de tous les membres sans exception.	temps déjà.
x x x	
Le mouvement ouvrier à Montréal, a certainement fait de grands progrès de- puis quelques années et ceux qui s'oc- cupent de ses destinées dépensent une assez forte somme d'activité pour son avancement, mais là ne sont pas se- condes assez généreusement par la mas- se des travailleurs syndiqués, qui font peu malheureusement d'une très grande partie.	On nous prie d'annoncer pour le prochain, une grande assemblée ré- gulière de l'union typographique Jac- ques-Cartier, No 145.
Les indifférents devraient com- prendre pourtant qu'il n'y a pas de vigueur dans une organisation dont les mem- bres sont endormis ou inactifs. L'union travaille et que ses membres l'auront faite vivre ou indolente, progressive ou ar- rétée. Un peu plus d'assiduité aux as- semblées et de bonne volonté de la part de chacun, contribuerait à donner au mouvement ouvrier de cette ville, la vi- gueur qu'il devrait avoir depuis long-	Comme il n'y a pas eu de réunion depuis plus d'un mois et que de ques- tions très importantes sont sur l'ordre du jour, il va sans dire qu'il est tou- jours nécessaire que tous les membres, sans exception, soient présents.

LE SPECTRE DE LA GRIVE	
Mexico, 9 — On mande à la presse associée que l'anarchie règne au flan- co de Rio Blanco, Nogales et Santa Sisa, à la Vera Cruz, où les tisserands sont en grève. Les manufacturiers ap- partenant à M. Edouard Garcin et François, ont été incendiés. Des rui- nes ont été expédiées sur les lieux	

VENTE DE REGAIN DE SCROGGIE



ETONNANTE VENTE DE PANTALONS

Vous pourrez assister, demain, à une Vente de Pantalons qui, au point de vue de la valeur, est des plus extraordinaires.

Pantalons de Messieurs, de \$3.00 à \$4.50

Tous les plus jolis styles, pour les affaires ou la toilette, en worsted ou casimir et en cheviote, grandeurs 44, mesure de ceinture, qu'on peut se procurer, demain, à cette vente sans précédent, à..... **\$1.99**

Pardessus et Complets de Messieurs

Ils avaient été faits pour vendre \$12.00 et \$15.00. Durant cette vente spéciale d'écoulement..... **\$6.12**



Complets, Pardessus et Reefers de Garçonnets Réduits de \$4.50 à.....

\$2.85

Ces merveilleuses valeurs devraient attirer les acheteurs clairvoyants de bonne heure, car il y en a tout juste assez pour une journée de vente. Toutes les grandeurs. Les Complets sont de style Norfolk et les Reefers sont en drap poilu bleu de bonne qualité, doublés de tweed, très durables et on ne peut plus chauds.

Une Femme Paye en Bon Argent et elle veut que ses Vêtements ne se difforment pas

Supposons que vous achetiez un costume. Il paraît bien, tombe bien et est d'un style correct, mais au bout de quelques jours, le vêtement se difforme, paraît mal. Vous êtes mécontente, n'est-ce pas? Vous irez dans un autre magasin, une autre fois.

Supposons que vous achetiez un costume ici. Il paraît bien, tombe bien, il est d'un style correct, conserve sa forme tout le temps que vous le portez et est cousu convenablement.

Nous vous garantissons satisfaction, sans quoi vous pourrez vous faire rembourser votre argent.

Les dames qui achètent des vêtements de Scroggie épargnent de l'argent.

ULSTERS D'ENFANTS

Prix réguliers, \$5.00 à \$6.00. Prix de vente..... **\$3.98**
 Prix régulier, \$6.98. Prix de vente..... **\$5.75**
 Prix réguliers, \$7.50 à \$8.50. Prix de vente..... **\$6.98**
 Prix réguliers, \$10.00 à \$11.00. Prix de vente..... **\$8.50**

MANTEAUX DE DAMES

Manteaux en drap castor, vendus antérieurement \$8.50 et \$12.50. Les quelques-uns qui restent, à écouler à..... **\$2.50**
 Manteaux en drap castor, vendus antérieurement \$20.00 et \$25.00, à écouler à..... **\$5.00**
 Manteaux en drap noir, dos lèche ou ajusté, tous réduits de 15 % à 25 %.

ROBES DE CHAMBRE EN FLANELLETTE

Prix régulier, \$1.39. Prix de vente..... **\$1.10**
 Prix régulier, \$2.50. Prix de vente..... **\$2.10**

ROBES DE CHAMBRE EN ÉDREDON

Prix régulier, \$4.39. Prix de vente..... **\$3.98**
 Prix régulier, \$6.98. Prix de vente..... **\$4.25**

Une Offre très Spéciale

Caleçons en batiste, large fronce avec 2 larges remplis à points d'ourlet et ourlet ajouré, pour dames. Prix spécial de janvier 19c
 PAS PLUS DE 3 A LA MEME CLIENTE.

A Propos de Rugs

Outre la qualité durable, il y a d'autres choses à considérer; cette bordure artistique distinguée, d'une couleur et d'un dessin qui placent les rugs de Scroggie au-dessus de l'ordinaire.

Nous avons une belle variété de sortes, qualités et couleurs, aux prix les plus bas.

RUGS EN VELOURS WILTON

Ce magnifique lot de rugs sera offert en vente jeudi, comme suit:

Dimension, 3 x 3 verges. \$15.75. Prix de la vente de regain..... **\$12.00**

Dimension, 3 x 3 1/2 verges. \$18.00. Prix de la vente de regain..... **\$13.50**

Dimension, 3 x 4 verges. \$21.00. Prix de la vente de regain..... **\$16.00**

Dimension, 3 1/2 x 4 verges. \$25.00. Prix de la vente de regain..... **\$18.00**

CARPETTES EN TAPESTRY

2 offres spéciales à bon marché de carpettes en tapestry. Il n'y en a pas plusieurs dans le lot.

Dimension, 3 x 3 1/2 verges. Prix de la vente de regain..... **\$5.90**

Dimension, 3 1/2 x 4 verges. Prix de la vente de regain..... **\$7.90**

CARPETTES EN TAPESTRY BALMORAL

Dimension, 3 x 3 verges. Prix de la vente de regain..... **\$6.20**

Dimension, 3 x 3 1/2 vgs. Prix de la vente de regain..... **\$7.20**

Dimension, 3 x 4 verges. Prix de la vente de regain..... **\$8.10**

Des Myriades d'Offres Alléchantes

Au magasin de linge blanc vendant aux plus bas prix de Montréal

En dépit de l'augmentation du prix du coton et de la main d'œuvre sur le marché en général, nous n'avons pas haussé nos prix, et cela grâce à notre excellent système d'achat.

Par tout le pays, les fabricants, pour épargner du tissu et des broderies, ont diminué la grandeur de ces vêtements; employant des marchandises dites "seconds" tout en s'efforçant de leur donner une belle apparence. Rien de cela n'est toléré chez Scroggie. Venez voir ces magnifiques vêtements.

Offres Spéciales de Chemises de Nuit

Chemises de nuit en batiste, col et empiècement carrés, avec gros boutons de rangées d'insertion de dentelle, fines de fronces et de bordure de dentelle. Prix spécial de 55c

Chemises de nuit en beau nansouk, col V, manches kimono, empiècement de dentelle et d'insertion de broderie, garnies de fronces de dentelle et de ruban. Prix de 75c

Chemises de nuit col V, empiècement carré, avec remplis et insertion de broderie, bordure de dentelle et de ruban. Prix spécial de 55c

Chemises de nuit en beau nansouk, col V, manches kimono, empiècement de dentelle et d'insertion de broderie, garnies de fronces de dentelle et de ruban. Prix de 75c

Robes d'Enfants

Robes de Matelot en alpaga de fantaisie bleu, rouge et brun, garnies de soutache blanche et d'un nœud de soie, pour enfants de 6 à 14 ans. Prix régulier \$3.25. Prix de vente..... **\$2.59**

Une autre ligne en cachemire pure laine à carreaux rouges et verts, garnies de soutache tout marine et de fantaisie, style à large boléro. Prix régulier \$3.75. Prix de vente..... **\$2.59**



ECHOS MONDAINS

MARIAGE

Ce matin, à l'église Sainte-Brigide, M. le Dr Louis Verscheiden, de la ville Saint-Louis, conduisait à l'autel, Mlle Anna Beisise.

Lundi soir, les amis du Dr Louis Verscheiden se réunissaient à l'hôtel de ville de la ville Saint-Louis pour célébrer cet événement par anticipation. Une adresse lui a été présentée par le Dr A. Paiement et une bourse contenant \$100 en or par M. J. E. Gagnon, au nom de ses amis.

Étaient présents: MM. les Drs L. Verscheiden, A. Paiement, J. Jarry, F. Senécal, J. Paiement, M. Ethier, E. Mignault, J. Guivremont, M. Desrosiers, R. Larose, A. Robichon, H. Robichon, Léo Parizeau, H. Lambert, H. Collin, F. Sénécal, R. Gauthier, Grenier, et MM. J. Verscheiden, J. Beisise, J. E. Gagnon, A. Jamin, A. F. Vincent, J. Deschambault, A. Gaudry, J. A. Olivier, A. Leblanc, R. Dubois, O. Roy, J. A. Turgeon, H. Gervais, L. Lafond, H. Demers, O. Paquette, O. Poirier, M. Jarry, O. Langlois, R. Labelle, E. Beauchamp, E. Labelle, H. Blain, J. Desrosiers, A. St-Maurice, L. Pilon, J. O. Ouellet, H. Charette, J. O. Pinault, J. A. Clermont, J. Germain, J. Delorme, E. Villeneuve, N. Girard, J. H. Lafond, J. H. Laing, J. Sigouin, A. Cloutier, G. Chamberland, A. Lalonde, H. M. Paquette, A. Clavel, N.P., D. Plouffe, E.M., C. E. Monty, E.E.D., J. H. Proulx, D. Meunier, H. Lauzon, E.E.P., R. Vauquette, V. Gélinais, A. Durand, B. Benoit, J. W. J. Albert et plusieurs autres.

Des discours ont été prononcés par: Dr L. Verscheiden, I. Verscheiden, Dr. L. Pariseau, Dr G. E. Mignault, A. Jamin, L. L. B., D. A. Robichon, H. Gervais, M. Clavel, N.P., M. Filion, N.P., A. Leblanc, L. L. B.

Il y eut chansons et déclamation, par Dr L. Verscheiden, I. Verscheiden, Dr. Pariseau, A. Gaudry, H. Charette, J. E. Gagnon, Dr A. Paiement, Dr Gauthier et Desrosiers, et autres.

Le 5 du courant, au bureau de la Succursale de Montréal de la Cie Frost and Wood Ltee, la routine régulière des affaires fut agréablement interrompue, quand le personnel du bureau et de vente de la dite Compagnie présents à M. D. B. Knight, gérant de cette succursale, une magnifique montre en or, gravée de ses initiales.

Comme M. Knight se retire de la Compagnie, les employés ont profité de cette occasion pour lui témoigner leur estime et reconnaissance, et lui souhaiter du succès dans la nouvelle carrière dans laquelle il doit prochainement entrer.

M. Knight, quoique beaucoup ému par la surprise, a si bien répondu en les remerciant de ce témoignage qu'il n'oublia jamais.

Les noms suivants sont attachés au témoignage: Orla Dompiere, H. Hope, Harry Blanchard, J. S. Guerin, Joseph Plouffe, N. Campbell, W. Stafford, J. E. Dupaul, N. A. St-Julien, Fred Jackson, Mlle M. R. Knight, Mlle L. I. Laduke, Mlle E. Fugère, H. S. B. Wheeler, H. Therrien, T. S. Gardiner, S. A. McFadden, H. Messier, H. W. Thompson.

Dimanche dernier, M. et Mme C. T. Jetté, bourgeois de la Cour Supérieure, 739 Rivard, réunissaient quelques parents pour fêter le 10ème anniversaire de leur fils Marius, et aussi de la nomination de M. Jetté comme juge de Paix pour le district de Montréal.

A l'occasion des Rois, le gâteau de circonstance fut distribué par le capitaine Jean Naud, fils, et avec l'amabilité qu'on leur connaît, M. et Mme Jetté, qui le hasard désigna comme Roi et Reine s'acquittèrent de leur tâche à la satisfaction de tous.

Il y eut chant et musique par Mlle Irma Jetté, Mlle M. L. Bergeron, Mlle Edmé Forest, MM. J. L. S. Naud, Valmore Jetté et le capit. Naud, chant par Mlle J. Choquette, M. et Mme A. Beignet, les frères Naud, furent très amusants dans leurs chansons comiques. Réception par Mlle Irma Jetté, Juliette Naud et M. Alex. Naud.

A minuit, une table décorée avec goût excitait l'appétit au plus haut point. On s'amusa forme et on se sépara emportant un heureux souvenir d'une si belle fête de famille.

Remarqués: Mmes J. Choquette, P. Prevost, J. L. S. Naud, Jean Naud, Alex. Naud, Alfred Beignet; Mlle C. Forget, Edmé Forest, Léonie Naud, Berthe Naud, M. L. Bergeron, Isola Naud, Juliette Naud, Gabriel Jetté, Irma Jetté, Yvonne Naud; MM. H. Jetté, M. Jetté, capt. J. Naud, Alex. Naud, E. Naud, A. Beignet, L. Naud, Jos. Naud, H. Naud, U. Jetté, T. Prevost, J. L. S. Naud.

Mademoiselle Alice Ledoux a donné un très joli euchre à Longueuil le 4 janvier. Les salons étaient artistiquement décorés. Mademoiselle Ledoux recevait. Elle était toute charmante dans une toilette en soie rose garnie de chiffon.

Mme Chas. Ledoux était assistée de Mme E. C. Lalonde et Mlle Louise Day, de Derby, Conn. Pendant le euchre, l'orchestre Drouin rendit un très joli programme.

Le 1er prix a été gagné par Mlle R. Meloche, et le prix de consolation par Mlle Louise Day; MM. C. H. Lalonde et René Vallières furent les heureux concurrents. Après le euchre il fut servi des rafraîchissements et on s'amusa longtemps encore.

Parmi les invités on remarquait: Mlle A. Lamoignon, Alice Lamoignon, A. Dufresne, C. Dufresne, Mlle Ducharme, A. Girouard, A. Lalonde, C. Lalonde, C. Duford, Y. Duford, C. Lalonde, L. Yvonne, Duford, C. Lalonde, O. Fougère, B. Martin, T. Meloche, MM. René Vallières, Dr Labrosse, J. Alph. Décarie, H. Fougère, Oswald Handfield, Gaspard Girouard, M. Marquette, A. Trudel, O. Gauthier, E. Martenson, A. Dufresne, A. Sainte-Marie, T. Ducharme, Dr Ducharme, Dr Palette, Emile Falderson, T. Meloche, C. H. Lalonde, Arthur Vallée, Ogdensburg, N. Y., Maxime Martineau, A. Martineau, Denis Dufort, Leroux Dufort et plusieurs autres.

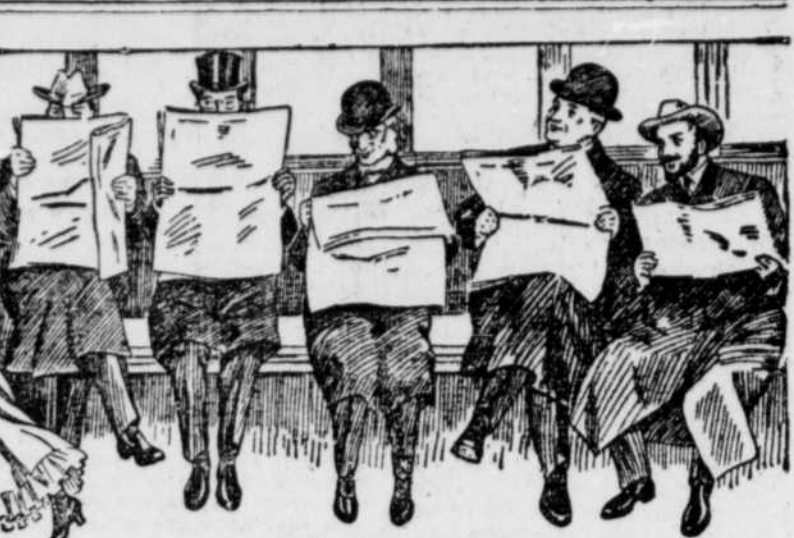
M. J. E. Perreault, d'Arthabaska, est en ville et loge au Viger.

M. Aimé David, voyageur de commerce, pour la maison L. Martineau et Cie (limitée) qui était retenu chez lui depuis plusieurs semaines par une attaque de fièvre typhoïde, est complètement rétabli et vague en ce moment à ses occupations.

Dimanche dernier 4 janvier, se réunissaient chez Mlle E. Drouin, rue St-

LE SPECIFIQUE DU DR MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.
 Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune infection hygiénique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresse: Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd., 308 St. James Street, Montréal. Téléphone 2111. Le soir — Au No 200 rue Saint-Denis, Montréal. 250-n yw. Téléphone Est 2758.



POUR certaines personnes toutes les claques sont semblables, mais l'acheteur éclairé et l'intelligent observateur ne sont pas lents à remarquer la supériorité de style et de fini de la Claque "Canadienne."

"La marque de qualité" qui se trouve sur chaque paire réelle de Claque "Canadienne" vous garantit confort et durabilité.



La Marque de Qualité

CLAQUES "CANADIENNES"

RADWAY'S PILLS

FOR THE STOMACH LIVER BOWELS AND KIDNEYS

Le Remède de Famille Pendant 50 Ans

Supérieur sous tout rapport aux substances et poudres ordinaires des pilules généralement annoncées.

Dr Radway & Co., 21 Décembre, 1906. Chers Messieurs—J'écris pour vous faire savoir que j'ai employé vos remèdes pendant les 40 dernières années. Avec eux, j'ai élevé une nombreuse famille et maintenant mes enfants (qui sont tous mariés) s'en servent aussi. Je ne saurais trop louer tous les remèdes Radway, de sorte que j'ai cru devoir envoyer cette lettre comme témoignage de reconnaissance. Votre dévoué,

Mrs MARGARET ROBERTS, 24 South Third Street, Brooklyn N.Y. P.S.—Vous pouvez faire de cet usage qu'il vous plait.

Les Pilules Radway sont garanties comme opérant une guérison certaine. N'acceptez de substitution — RADWAY & CO. LTD. Montréal, Can. (2) K

UN SUCCES POPULAIRE

On ne saurait douter du Magnifique succès remporté

PAR LE SAVON J. R. POUR BEBES

Tous ceux qui apprécient et exigent ce qu'il y a de MEILLEUR se servent du SAVON J. R. POUR BEBES. Il est reconnu partout comme le savon de toilette canadien le plus pur et le plus choisi. Faites-en usage—comparez-le—voyez par vous-même quel luxe il est. Exigez qu'on vous donne ce que vous demandez.

Savon J. R. pour Bébes

Drysdale Limited. Watson Jack & Company Agents généraux de ventes à Montréal

Jacques, plusieurs amis au nombre desquels se trouvaient: Mme Boyer, Mme Bertrand, M. et Mme Prudhomme Daoust de Hull, A. Bertrand, B. Bertrand, Mlle Bertrand, Mme Ritchot, Mlle C. Tessier, Mlle A. Labadie, Mlle C. H. Léger, Mlle B. Labadie, Mlle A. Boyer, professeur, MM. C. Labadie, David, Bertrand, Gervais, Girouard, Girard, A. Brunet.

Chez M. et Mme Tétrault au No 1890 rue Labelle, on a fêté le vingt-quatrième anniversaire de Mlle Ida Tétrault. On remarquait à cette fête: M. Tétrault, Mlle Bertrand, M. Tétrault, C. Tétrault, M. Goulet, Mlle Ida Tétrault, B. Tétrault, M. Masson, M. et Mme Harten, M. et Mme Martineau, M. et Mme Bertrand, M. Givé, Mlle Bertrand, M. ridel, Mlle Vanier, M. Paquette, Mlle Courville, M. Robichon, Mlle Courville, M. Huard, Mlle Paquette, M. Tremblay, Mlle Tremblay, M. Courville, Mlle Champagne, M. Champagne, Mlle Gagnier, M. Hébert, Mlle Trudel, M. Hubeau, Mlle Beaudet, M. Marneau, Mlle Gagnier, M. Gagnier, Mlle Boudreau, M. Tétrault, Mlle Audette, M. Pichette, Mlle Roberge, M. Lexac, Mlle Morneau, M. Dazé, Mlle Chénier, M. Massé, Mlle Massis, M. Hébert, Mlle Forget, MM. U. Tétrault, G. Tétrault, G. Boucher, M. Fillion ont fait entendre de la jolie musique.

Tous les invités sont partis enchantés de la soirée.

M. le docteur Guy de Gaspé de Paris, (France), est à Montréal où il passera quatre mois.

Mlle Luména et Albertine Gaudry ont passé les fêtes du jour l'an à Terrebonne, chez M. J. Therrien.

M. Wilfrid Demers de Lachine était de passage à Ste Geneviève la semaine dernière.

M. Louis A. Duff, de Manchester, est en promenade chez son cousin, M. Nap. Tangany, entrepreneur de Mai-neuve.

Mlle Anna Ganiel de Montréal était de passage à Ste Geneviève la semaine dernière.

Mesdemoiselles L. et P. Valois, de la rue St-Antoine, étaient dimanche dernier les hôtes de M. le notaire E. Valois, maire de Lachine.

Mme A. Brown, née Delon, Anita, recevra le troisième et le quatrième mardi de chaque mois, au No 36 rue Bishop.

M. F. A. Vitch, impresario, est retenu chez lui par une assez grave indisposition, depuis quelques jours.

Si vous pensez que la constipation est de peu de conséquence, parlez-en à votre médecin, et vous serez promptement débarrassé. "Boitez-vous sans retard" vous dit-il. Demandez-lui ensuite ce qu'il pense des pilules d'Ayer. Une pilule à action douce, et purement végétale pour le foie. Nous publions les formules de tous nos remèdes. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. U.S.A.

CONTREXEVILLE SOURCE DU PAVILLON

GOUTTEUX, GRAVELEUX RHUMATISANTS ARTHRIQUES

Observez cette bouteille d'origine

c'est le SOULAGEMENT d'abord la GUÉRISON ensuite la RÉGÉNÉRATION point final.

EAU DE RÉGIME Régulateur de la Nutrition et de la Digestion.

VENTE EN GROS: THE LEEING, 1155 C. 14, Cor Notre-Dame et S. Lambert, Montréal.

LES POILS FOLLETS

Merveilleux Préparation Française. Epilatoire. D'emploi facile et qui n'irrite pas la peau.

Toute bouteille garantie. Par la poste \$1.00. Seul Agent au Canada.

CHAS. SMUCK, 49 rue Carlton, TORONTO Ont. R-Mend

BYRRH

Buvez le BYRRH, le meilleur apéritif et idéal des toniques. Donne la force aux faibles.

"DOMINION STEEL" ET "DOMINION COAL"

La réclamation totale de la "Dominion Iron and Steel Co.", contre la "Dominion Coal Co.", s'élève à la somme de \$15,498,580.

Si les cours accordent les dommages-complets réclamés par la "Dominion Iron and Steel Co.", de la "Dominion Coal Co.", M. Jas. Ross contraindra le capital entier de sa compagnie, moins cependant un demi-million de dollars. Les dommages réclamés s'élèvent à \$400,000, plus une somme de \$68,580 pour l'augmentation du prix du charbon acheté du dehors et délivré à la "Dominion Iron and Steel Co.", jusqu'au 30 novembre 1906.

En plus, elle demande encore que la valeur du contrat pour 90 ans soit évaluée à \$15,000,000 et la "Dominion Coal Co.", lui soit faite pour ce montant, ce qui fait une réclamation totale de \$15,498,580.

Cette réclamation officielle a été signifiée hier à la "Dominion Coal Co." La "Dominion Iron and Steel Co." a été condamnée à un mois de prison, hier, par le juge Lafontaine.

Un nommé T. Foster Tudholme, accusé d'avoir commis des fraudes, au détriment de la "True Witness Publishing Co.", a été condamné à un mois de prison, hier, par le juge Lafontaine.

UN MOIS DE PRISON POUR FRAUDE

Un nommé T. Foster Tudholme, accusé d'avoir commis des fraudes, au détriment de la "True Witness Publishing Co.", a été condamné à un mois de prison, hier, par le juge Lafontaine.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LES EXAMENS DU BARREAU

Les examens par écrit pour l'admission à la pratique sont terminés.

LES QUESTIONS

P. Les examens relatifs à la pratique des examens oraux auront lieu ce soir, à l'Université.

DEUXIÈME SEANCE

Les épreuves écrites de l'examen pour l'admission à la pratique du Droit se sont terminées hier soir à minuit. La première séance de l'examen écrit commença à 130 h hier après-midi, s'est terminée vers 4 h. L'autre séance eut lieu hier soir.

L'un des examinateurs nous disait que l'examen était relativement facile. D'ailleurs on peut en juger par les questions que nous reproduisons plus bas. La correction des cahiers s'est faite ce matin et l'épreuve orale, la finale a lieu au moment où nous allons sous presse.

Voici les questions posées aux candidats.

PREMIÈRE SEANCE — DROIT CIVIL

1er groupe. — A. — Pour quel objet sont tenus les registres de l'Etat Civil ?
B. — Par qui peuvent-ils être tenus ?
C. — Quels en sont les dépositaires ?
D. — Dites sommairement ce que doit contenir ces actes ?
E. — Quel en est la force probante ?
F. — Comment et par qui peuvent-ils être corrigés ?

2ème groupe. — A. — Qu'est-ce qu'une servitude ? Combien y en a-t-il d'espèces ? — et d'où découlent-elles ?
B. — Dites sommairement ce que sont les différentes servitudes légales ?
C. — Qu'est-ce qu'un rapport en matière de succession ? — Comment s'opère-t-il ? — En quoi le rapport diffère-t-il du prélèvement ?
D. — En quoi diffère la solidarité de l'indivisibilité des obligations ?
Indiquez sommairement les différents cas de l'une et de l'autre.

DROIT CRIMINEL

1er groupe. — A. — L'ignorance de la loi est-elle une excuse ?
B. — La présence du mari crée-t-elle une présomption que la femme qui a commis une offense aurait agi sous sa contrainte ?
2ème groupe. — A. — Définissez l'offense de contrefaçon de monnaie : Quand est-elle parfaite. Quelle en est la punition ?
B. — Qu'est-ce que le vagabondage ?
3ème groupe. — A. — Dans quel cas le témoignage d'un seul témoin doit-il être corroboré pour obtenir une conviction ?
C. — Quels sont les privilèges exempts de l'enregistrement ?

DROIT ROMAIN

1er groupe. — A. — Quelles ont été les diverses codifications du Droit Romain ?
B. — Quels ont été les différents ordres de successions ?
2ème groupe. — A. — En quoi différait l'action sous la loi des Douze Tables de l'action sous la procédure formulaire ; et celle-ci de l'action sous la procédure extraordinaire ?
B. — Indiquez les principales actions ?

DROIT INTERNATIONAL

1er groupe. — A. — En quoi consiste la

Les Médecins Admettent

Qu'ils ne peuvent rien faire de plus pour l'estomac que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, ce qui est prouvé tous les jours.

IL N'EN COUTE RIEN D'ESSAYER.

D'après l'analyse des experts des autorités gouvernementales aux Etats-Unis et en Angleterre les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie contiennent justement les éléments prévus par la nature pour faire digérer la nourriture dans un estomac sain.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie ont sauvé des patients souffrant de dérangements d'estomac, des millions de dollars en leur donnant dans un paquet de 50c, plus de soulagement que des traitements innombrables par des médecins à environ \$3.00 la visite.

Peut-être que vous êtes affligé de la dyspepsie, ou de quelque autre maladie moindre provenant d'une mauvaise digestion. Ce peut être le mal de tête, des brûlements d'estomac, débilite nerveuse. La cause de tout cela est dans l'estomac qui ne se débarrasse pas des sucs et ne broie pas la nourriture qu'on lui donne.

S'il en est ainsi, nous vous exhortons vivement à demander un paquet d'essai gratuit des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Ça ne vous coûtera rien et nous n'en retirons absolument aucun bénéfice jusqu'à ce que, après les avoir employées, vous ayez trouvé qu'elles vous ont fait du bien et que vous ressentiez le besoin de vous procurer un paquet plein grandeur.

Il n'y a absolument aucun danger à craindre dans l'emploi des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Tout ce qui entre dans la composition de ces tablettes a été l'objet de l'attention la plus minutieuse des officiers du gouvernement.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie digèrent vos aliments sans que vous ayez à faire une diète soignée. Un grain de ces tablettes peut digérer 3,000 grains de nourriture ordinaire. Vous pouvez être assuré par là que peu importe votre condition, ces petites tablettes prises après chaque repas, remettront en très peu de temps l'estomac dans sa bonne condition normale et le rendront capable de faire son travail sans aide.

Nous ne mentionnons pas les noms de centaines de personnes qui nous ont écrit volontairement des lettres exprimant leur reconnaissance envers cette simple substitution de la nature.

Demandez un paquet d'essai aujourd'hui, F. A. Stuart Co., 70 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Paquet grandeur échantillon de 50 cents en vente chez tous les pharmaciens.

Quantité Limitée
de Blouses de Couleur
valant 90c
pour
29c



Vente Importante
de Manteaux valant \$8. et \$10.
pour
\$2.95

UNE OFFRE ETONNANTE DE CONFECTIONS POUR DAMES A DES PRIX RIDICULES

A l'Occasion de l'Ouverture de Notre Première Grande Vente de Janvier.

3 Jours, Jeudi, Vendredi et Samedi.

UNE MOYENNE DE
PLUS DE 50 p.c.

de réductions. Costumes de \$16.50 à \$22.50, en drap et en tweed, dernières nouveautés, seront sacrifiés à un \$8.45 prix uniforme de

Cette grande vente étant faite dans nos 4 magasins en même temps, vous trouverez les mêmes valeurs, aux mêmes prix.

305 Notre-Dame Ouest

Vente d'Econlement de
Jupes de Rue

Jupes en cheviot bleu marin avec appliqués de soie, valant \$3.50 pour \$1.49

Jupes en tweed, haute nouveauté, valant \$4.50, pour . . . \$2.95

Jupes par plis en granité cloth, valant \$7.50, pour . . . \$4.95

Nouveaux modèles de jupes 1907, valant \$15.00 et \$18.00, vendues à \$9.95

423 Ste-Catherine Ouest

268
mod 052g
valant de \$2.00 à \$3.00

25 P.C. A 50 P.C.
de réduction dans les fourrures, pour écouler la balance — Manteaux en électricité noir valant \$50.00 pour \$32.50

4-MAGASINS-4

IMPORTANTE VENTE
DE BLOUSES

Blouses en flanellette de couleur, valeur réelle de \$1.00 pour 49c

Blouses en Alpega, différentes nuances, valant \$1.00 pour . . . 89c

25 Doz. de Blouses de soie blanche avec insertion de dentelle va- lencennes, valant \$2.75 pour . . .

Rendez vous de bonne heure.

621 Ste-Catherine Est

Réductions Finales pour
Ecouler la balance de
nos Manteaux

Manteaux en freize noir, valant \$10.00, pour . . . \$4.95

Manteaux en tweed, valant \$12.00 pour . . . \$6.95

Manteaux de \$15.00 à \$18.00 en tweed pâle pour . . . \$9.95

Manteaux valant jusqu'à \$14.50 \$29.00, pour être vendus à . . .

Toutes réparations nécessaires pour l'ajustement de nos costumes faites gratuitement.

197 Boulevard St-Laurent

Escomptes de Janvier

PIANOS

Piano Newcombe ayant gagné la médaille d'or, un peu d'usage, caisse en noyer du Brésil, meilleur mécanisme, trois cordes, très fort, touches en ébène et en ivoire, dernier dessin d'un boudoir droit, tonalité parfaite, en usage seulement à quelques concerts par des musiciens éminents. Prix régulier de décembre \$350. Prix de janvier \$250. Conditions, \$10.00 comptant et \$7.00 à \$8.00 par mois.

Plusieurs pianos carrés à des prix d'occasion pris en échange de \$10.00 à \$75.00.

Willis & Co
LIMITED,
600 Rue Ste Catherine Ouest
(Près de la rue de la Montagne)
MONTREAL

COMMISSION DE L'ARQUEBUC

La commission de l'arquebuc s'est réunie hier après-midi pour régler les comptes en souffrance de l'an dernier et pour décider de demander des souscriptions pour l'achat de fusils de charbon. C'est la quantité suffisante, d'ici au mois de mai, pour faire fonctionner les pompes de l'Arquebuc.

L'échevin Nault croit qu'on devrait changer la coutume de demander ces souscriptions juste au temps où le charbon est le plus cher. Au lieu de faire les achats de janvier à janvier, comme maintenant, on devrait les faire de mai à mai et les faire pendant la période de l'été, quand le charbon est le moins cher.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi de l'Arquebuc, qui a été présenté à la commission de l'Arquebuc, a été adopté à l'unanimité.

Les Thés de Stroud sont les Meilleurs

Vente avec Cadeaux

STROUD

Se terminant Samedi, le 12.

La plus grande vente jamais tenue -- Tout acheteur d'une livre de thé recevra un cadeau utile.

NORD 1105 ST LAURENT Phone Est 203.
SUD 151 ST LAURENT Phone Est 203.
EST 529 STE CATHERINE E. Phone Est 72.
OUEST 622 NOTRE-DAME O. Phone Main 1116.

A LONGUEUIL

UNE JOLIE FETE CHEZ LES FORESTIERS INDEPENDANTS.

L'installation des nouveaux officiers de la Compagnie des Forestiers Indépendants, No 1422, des Forestiers Indépendants, a donné lieu samedi dernier, à Longueuil, à une agréable petite fête, au cours de laquelle on a fait vibrer les plus nobles sentiments de la confraternité. L'officier installateur était M. Achille Saint-Mars, grand conseiller-adjoint et ex-haut trésorier de l'Ordre pour la province de Québec.

De jolis et vibrants discours ont été prononcés par MM. Maurice Perrault, M. P. P. J. S. U. Dupras, A. Saint-Mars, J. I. Lamarré, etc. Un succulent dîner fut servi durant la soirée et chacun y fit honneur avec abondance. On s'amusa ferme durant plusieurs heures et chacun se sépara avec le meilleur souvenir de cette charmante réunion.

Les nouveaux officiers installés sont : MM. J. S. U. Dupras, chef rangier ; Victor Malville, vice-président ; Aimé David, secrétaire-archiviste ; H. G. Couillard, secrétaire-financier ; L. M. Lamarré, trésorier ; Eugène Berger, orateur ; le garde, Z. E. Sainte-Marie ; 2ème garde, Henri Brisson ; 3ème garde, Victor Bourdon ; 4ème garde, Charles Fouché ; Syndic, MM. de Louis Trudeau et Joseph Hébert ; comité des finances, MM. Alf. Préfontaine et L. M. Lamarré ; député de la cour, J. I. Lamarré ; médecin, Louis Trudeau, ex-chef ranger, Joseph Bourdon.

Le reste de la séance a été consacré à la signature des mandats.

AGENCE CONSULAIRE A FREDERICTON

Fredericton, N.B., 9 — L'ordre récent par lequel les Etats-Unis autorisent la fermeture de l'agence consulaire, ici, a amené une énergique protestation de la part des manufacturiers et des hommes d'affaires. Cette question a été débattue, hier, à une assemblée de la Chambre de Commerce, et il a été décidé à l'unanimité qu'on enverrait, à Washington, une délégation qui demanderait au Département de l'Etat de rétablir cette agence. Les propriétaires de moulins, qui sont d'importantes exportations dans les Etats de l'est, déclarent que le gouvernement Américain, en agissant ainsi, leur cause des dommages considérables. Cette agence a toujours bien rapporté, et l'on ne connaît pas la raison pour laquelle on l'a abolie.

CASTORIA
Pour Bébes et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

A SOREL

Volonté puni — M. Arthur Dauphinais — Feu Mme O. Pélouin — Ce bazar — Statistiques — Sympathies, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 9. — Une jeune femme arrêtée dimanche dernier à l'hôtel "Carlton", pour vol de quelques articles de toilette, a plaidé coupable devant M. le magistrat Lacroix qui l'a condamné à quinze jours de prison.

J. O. Dauphinais, directeur des Postes de cette ville, vient d'obtenir un emploi lucratif à Toronto. A cet occasion, M. Dauphinais a fait l'objet d'une démonstration sympathique de la part de ses amis de Sorel qui se sont réunis mercredi soir au club Nautique pour le féliciter et lui souhaiter tout le succès possible dans sa nouvelle position.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Olivier Jélobin, décédé à Saint-Basile la semaine dernière. Le défunt était la sœur de M. le Dr J. F. R. Lafrance et la belle-sœur de M. l'échevin F. X. Charbonneau de cette ville, à qui nous offrons l'expression de nos profondes sympathies.

Le 7 du courant, a eu lieu à l'église Saint-Pierre de Montréal, le mariage de M. Edgar Rochette, du Département de la Marine, à Mlle Anna, fille de M. Edouard Pontbriand. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces à Québec.

Le bazar de Saint-Joseph, qui s'est terminé lundi soir a été couronné d'un grand succès et la recette a été exorbitante.

M. J. G. Crébassa, greffier de la Cité, et M. Ernest Turcotte, qui ont été retenus à la maison par une grave indisposition, sont assez bien maintenant pour vaquer à leur occupation ordinaire.

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Hermine Chapdelaine, épouse de M. Stanislas Dupré, survenu à Montréal le 7 du courant. La défunte, qui était âgée de 62 ans, laisse pour déplorer sa perte, un époux et huit enfants : Mmes M. A. Haril et Arthur Godin, de cette ville, Mlles Bernadette et Blanche Dupré, et MM. Joseph, Jean-Baptiste, Napoléon et Alphonse Dupré de Montréal. Les restes mortels de la défunte seront transportés à Saint-Ours demain, où le service funèbre aura lieu mercredi matin. Nous offrons à la famille éplorée, nos sincères condoléances.



1906

La Trente-Troisième Année de l'Histoire du Clavier

REMINGTON

Montre une augmentation d'au delà de

31 %

Sur l'année précédente.

Les Clavigraphes apparaissent et disparaissent, mais le Remington est toujours en vogue.

Remington Typewriter Company.

New York et Portout.

Remington Typewriter Co. Limited,

117 Rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, Qué.

EN LIQUIDATION

Fredericton, 9 — La "Fredericton Boom Company", qui contrôle tout le commerce de bois d'ici, a décidé de se mettre en liquidation. On dit que la compagnie a perdu \$4,000 dans certaines transactions, il y a quelques mois. Une offre de \$40,000 pour acheter l'actif a été refusée. La "People's Bank" de Fredericton détient un jugement au montant de \$50,000 contre la compagnie et ses actionnaires.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2118.



Vin St-Michel

Guerit Infailliblement

La Débilité, L'Anémie, La Dyspepsie.

Trois petits verres par jour de ce vin généreux suffisent pour rendre la force et la santé.

Si les autres remèdes ne vous ont pas guéri essayez le

Vin St-Michel

Et vous serez convaincu de son efficacité.

EN VENTE PARTOUT

Phosphorine de Wood

Le grand remède contre la toux et la bronchite. Tous les jours, prenez-en une petite cuillerée, et vous serez guéri.

Phosphorine de Wood

Le grand remède contre la toux et la bronchite. Tous les jours, prenez-en une petite cuillerée, et vous serez guéri.

Phosphorine de Wood

Le grand remède contre la toux et la bronchite. Tous les jours, prenez-en une petite cuillerée, et vous serez guéri.

Phosphorine de Wood

Température

Grand vent du nord-ouest, beau et plus froid aujourd'hui et demain.

M. CATHRA MULOCK

M. Cathra Mulock, le plus jeune des fils de Sir William Mulock, vient de donner une somme de \$10,000 à l'hôpital des Enfants Malades de Toronto. Le jeune millionnaire, qui a déjà fait cadeau de \$100,000 à l'hôpital général de Toronto, vient de montrer une fois de plus son esprit public et ses goûts philanthropiques.

LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE

Le gros événement de l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque Canadienne du Commerce, dont le bilan est publié dans une autre colonne du journal, a été la retraite de l'hon. George A. Cox, président de cette institution depuis plus de vingt ans. Son successeur est M. B. E. Walker, ci-devant général.

La réputation de la banque Canadienne du Commerce n'est plus à faire, du moins dans le monde du commerce et de la finance. Constations tout de même, pour mémoire, que son actif est présentement de plus de \$113,000,000; que ses bénéfices en 1906 ont dépassé de \$370,000 ceux de 1905; que son dividende a été cette année de 8 pour cent au lieu de 7 qu'il avait coutume d'être; que son fonds de réserve a été augmenté de \$600,000, ce qui le porte à \$5,000,000 — soit 50 pour cent de son capital payé.

EN COLOMBIE

Le premier ministre McBrice, de la Colombie Britannique, vient de réorganiser son cabinet. M. William Manson, député d'Alberni, vient d'être assermenté comme secrétaire provincial. L'honorable R. T. Tatlow, ministre des finances et de l'agriculture, a aussi été assermenté comme commissaire des terres et des travaux publics. Ceci n'est que temporaire. Il y aura un remaniement nouveau du cabinet après les élections si celles-ci sont favorables à M. McBrice.

Le résultat est-il plus que douteux, il y a démission parmi les partisans du premier ministre. Aussi Sir Chas. Hibbert, Tupper paraît être mis à la tête des mécontents, et tout en n'entrant pas directement en campagne contre le gouvernement, son abstention et celle d'un groupe important qui l'appuie influera nécessairement sur l'issue de la bataille.

D'autre part le chef de l'opposition M. McDonald, a le concours puissant de l'ex-gouverneur Melville du Yukon et du juge Henderson qui vient d'abandonner leurs fonctions judiciaires pour se jeter dans la mêlée.

Notes Mondaines

Leurs Excellences le Gouverneur Général et la comtesse Grey donneront un dîner suivi d'une danse, jeudi, le 10 du courant, à Rideau Hall.

L'hon. M. Sifton est en voyage à Winnipeg.

Lady Victoria Grenfell, fille aînée de leurs Excellences, est arrivée dans la capitale et passera quelques jours à Rideau Hall.

Mademoiselle Marguerite Fitzpatrick recevra vendredi, à l'heure du thé.

Lady Davies a donné, lundi, une soirée dansante.

L'hon. M. Emmerson et Mlle Emmerson sont de retour de Toronto.

L'HONORABLE M. SCOTT VA MIEUX

Régina, 9. — Le premier ministre continue à prendre du mieux et, maintenant il y a plus d'espoir que jamais que le malade sera bientôt en convalescence.

ECOLE MENAGERE

Le cours de cuisine aura lieu demain soir, jeudi, à 7 h. 15. Toutes les dames sont cordialement invitées. 10c d'admission.

C'est aujourd'hui à 4 heures p. m. qu'a lieu l'inauguration de l'École dans son propre local, No 2 rue Saint-Jacques.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister aux funérailles de M. le Rév. Dr Daniel Cousirat, officier de l'Instruction publique, qui auront lieu jeudi 10 janvier. On se réunira à la maison mortuaire, 171 rue Hutchison, à 2 heures précises p. m.

Le secrétaire, Le Président, B. HUBERT. J. HELBRONNER.

DON DE \$400 AUX ANTIQUAIRES

L'offre du Premier Ministre est acceptée officiellement par la société.

LES PROPRIETAIRES

Protestent contre l'augmentation de la taxe scolaire, par la commission des écoles catholiques.

L'ECOLE NORMALE

Trois délégations importantes se sont présentées devant les honorables MM. Gouin et Turgeon, cet avant-midi. L'une des délégations représentait la société des Antiquaires et avait à sa tête l'hon. Juge Sciotte, président, l'hon. Juge Lafontaine, MM. P. O. Tremblay, B. Jos. Davis, J. A. U. Beaudry, M. Lighthall, C. A. Harwood, M. Tremblay.

M. Sciotte a expliqué aux deux ministres le but de la démarche des Antiquaires. Il y a une dizaine d'années, le gouvernement provincial promettait un octroi de \$10,000 à la société, à condition que la ville de Montréal entreprenne un musée en permanence, dans le Château de Ramezay. Le conseil de ville a fait, depuis quelques années, des dépenses assez considérables pour la restauration du château; on ne peut attendre à ce qu'il maintienne en permanence un musée qui est bien plutôt provincial que local.

En réponse au premier ministre qui demandait quels droits la société pouvait faire valoir pour justifier le gouvernement de subventionner les Antiquaires, M. Sciotte dit que la société est humanitaire, philanthropique, historique, que des personnes formelles d'appui financier ont été données par le gouvernement provincial. Il ajoute que le premier ministre a un don de \$10,000, que les Antiquaires se contentent de l'intérêt, soit \$500.

Mais, dit M. Gouin, si nous prêtons \$10,000 à 4 p. c., cela nous rapportera \$400. Voulez-vous accepter cette somme?

Chacun se regarde, surpris. Ils acceptent finalement.

Les principaux directeurs de la société immobilière se sont ensuite présentés devant le premier ministre. Remarques: MM. Levesque, ancien président, Dr Desjardins, Dr Latour, M. J. Choquet. Les délégués ont protesté vigoureusement contre l'augmentation de la taxe scolaire sur les propriétés foncières.

On sait que cette taxe a été augmentée de 16 cent, c'est-à-dire qu'au lieu de 25c, elle est portée à 40c. Les délégués se plaignent que grand nombre de parents des environs envoient leurs enfants se faire instruire à Montréal; il se trouve ainsi que ce sont les propriétés de la ville qui paient pour l'éducation des enfants de la campagne ou de la juridiction de la commission scolaire.

Les remarques des délégués seront étudiées par le gouvernement. Les directeurs de l'École Normale Jacques-Cartier sont venus priés le premier ministre d'accorder une subvention raisonnable pour aider cette institution à payer les frais qu'entraînera la célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement de la maison, l'été prochain. Ils sont repartis enchantés de la réception qui leur a été faite.

Remarques aux bureaux du gouvernement, à part les deux honorables ministres plus haut nommés: les honorables MM. Roy et Tassier, le sénateur Cloran, M. Gauthier, M.P., de Saint-Lin, M. A. Bergeron, M.P., etc.

LE RECORDER WEIR ET LE BUREAU D'HYGIENE

Nous apprenons de source autorisée qu'il n'existe aucune difficulté personnelle entre Son Honneur, le recorder Weir et les membres du bureau d'hygiène. C'est une cause récente, le recorder a eu à cœur de faire des commentaires sur le fait qu'il n'y a pas d'inspection proprement dite du lait apporté dans les limites de notre ville.

L'on ne doit pas seulement étudier s'il y a de l'eau dans le lait, mais il faut aussi s'occuper des bactéries infectieuses, germes de toutes les maladies. Chose étonnante, le recorder a établi que pendant l'hiver, l'on ne fait pas d'analyse bactériologique du lait; c'est une chose excessivement surprenante, à moins de déclarer qu'avant magistrat. Il n'a aucun doute qu'avec les moyens mis à leur disposition, les chefs du bureau d'hygiène font tout en leur pouvoir pour empêcher les maladies, aussi, M. le recorder est d'opinion qu'il faut plus d'argent, plus d'inspecteurs et un outillage plus perfectionné et peut-être un peu plus de sévérité et d'énergie.

D'après le vieux dictionnaire, le savant juge: "Salus populi suprema lex".

Il faut absolument tenter quelque chose pour réduire le taux de mortalité, et c'est dans un but humanitaire que M. Weir a cru devoir attirer l'attention publique sur la question si importante de l'hygiène publique.

SUITES D'UN ACCIDENT

M. Bruno Maurice expire ce matin, à l'hôpital Notre-Dame — Il avait été frappé par un convoi, le 14 décembre.

M. Bruno Maurice qui a été frappé par un convoi de chemin de fer à la traversée de la rue Saint-Jacques, le 14 décembre au matin, est mort aujourd'hui à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où il avait été admis à la suite de blessures graves.

M. Maurice, lors de l'accident, conduisait un voyage de bois de St. Etienne, lorsqu'il fut frappé par le convoi du chemin de fer. Il fut projeté à terre et se cassa les os de la jambe et d'un bras. Le coroner McMahon tiendra une enquête demain matin, à la mort, sur le cas de ce pauvre homme.

DOUBLE ACCUSATION

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

Le chef Carpenter a reçu ce matin, de Philadelphie, la dépêche suivante: "Une somme de \$25 est promise à quiconque donnera des renseignements au sujet de personnes complètes car il y a un homme qui vient d'être condamné pour avoir fraudé la compagnie True Western par la Curtis Public Trust Co. qui a aussi un détournement à révéler au procureur."

DANS LE CHAMP DE L'ECOLOGIE

M. le chanoine Décelles, de St Hyacinthe est nommé curé de St Pie.

BELLE CARRIERE

Le nouveau pasteur est l'un des plus distingués collaborateurs de Mgr Bernard.

DES CHANGEMENTS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Hyacinthe 9. — Une nouvelle qui a été ici une surprise indicible en même temps qu'un vif chagrin est celle du prochain départ de l'évêché de M. le chanoine Pierre Zoel Décelles, vicaire général du diocèse et prévôt du chapitre de la cathédrale, qui s'en va prendre la direction spirituelle de la paroisse de Saint-Pie de Bagot, en remplacement de feu le chanoine Louis Henri Duhamel, de regrettable mémoire.

M. Mignot, qui est un solide athlète, représentant par un coup bien appliqué, et comme la chaussure était très glissante, et qu'il n'avait pas ses caoutchoucs, il résolut de gagner sa demeure, à quelque cent pas plus loin. Son agresseur le suivit, s'attachant à lui comme son ombre. M. Mignot pénétra dans sa demeure; l'individu ne lui donna pas le temps de fermer la porte entrant sur les talons du maître de céans.

Alors, dans le corridor de la maison commença

UNE LUTTE HOMERIQUE

Les hommes, deux colosses mesurant près de six pieds, luttant l'un contre l'autre; les os brisés sous la poigne de fer des antagonistes, craquaient sous l'étreinte.

Mme Mignot et ses deux jeunes filles effrayées au delà du possible, par cette lutte ou plutôt cet attentat nocturne contre le chef de famille était la victime, sortirent en robe de nuit et sans chaussures, par la porte, faisant entendre l'air de leurs appels stridents: Au meurtre!

Les curieux commencent à affluer; mais personne n'osait pénétrer dans la demeure où il n'y avait nulle lumière et où l'on n'apercevait que la silhouette des colosses.

S'AGITANT DANS L'OBSCURITE

M. l'évêché Napoléon Séguin, entendait les cris se rendit à son tour sur les lieux. En voyant le désespoir de la mère de famille et des jeunes filles effrayées, le vaillant évêché n'écouant

Le nouveau curé de la belle paroisse de Saint-Pie est un travailleur d'élite, dont le savoir fait autorité, dont la modestie efface tous ceux qui l'approchent.

Avec M. le chanoine Décelles, les relations sociales sont des plus agréables. C'est le type fini du gentilhomme.

Ceux-là, et ils sont nombreux, qui par leur état professionnel ont affaire avec les autorités diocésaines, trouvent toujours chez M. Décelles le même tact, la même dignité, la même courtoisie qu'ils admirent chez son prédécesseur, M. l'évêché Napoléon Séguin.

Les fonctions curiales et celles de grand-vicaire ne sont point incompatibles, et la vaillance de M. Décelles de l'évêché de Saint-Hyacinthe, peut-être pour population catholique aura-t-elle la consolation de le voir continuer dans sa haute dignité.

CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Le nouveau titulaire de la cure de Saint-Pie est né à Saint-Damase, le 5 avril 1863. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre le 11 octobre 1885.

M. Décelles a toujours demeuré à l'évêché et y a rempli successivement les fonctions de secrétaire assistant, de vicaire, de secrétaire en chef et de vicaire-général. Ce dernier honneur lui a été conféré le 15 février 1906, le jour même de la consécration épiscopale de Monseigneur Bernard, qui avait lui-même annoncé à son clergé l'heureux choix, au cours du grand banquet qui suivit les cérémonies du sacre.

NOUVEAU GRAND-VICAIRE

M. l'abbé Ludger J. Guertin, ex-professeur de philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe et présentement curé de Saint-Libaire de Bagot, vient d'être officiellement nommé Grand-Vicaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, pour remplacer M. le chanoine Décelles.

M. l'abbé Guertin a été ordonné prêtre le 25 février 1876 et il passa à bon droit pour l'un des prêtres les plus éminents de notre diocèse.

M. l'abbé James Cheffers, chapelain à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, a été choisi pour remplacer M. l'abbé Guertin à la cure de Saint-Libaire.

A 17 ANS

Mort subite d'une jeune fille, enfant de M. Adolphe Groulx, de Saint-Laurent.

M. le Dr Proulx, de St Laurent, a été appelé, hier, auprès d'une jeune fille de 17 ans, enfant de M. Adolphe Groulx, cultivateur de Saint-Laurent.

L'arrivée du médecin, l'enfant avait succombé à une syncope du cœur. Il résulte des informations données au coroner McMahon que la jeune fille souffrait depuis longtemps de maladie du cœur et que la mort est due à des causes naturelles. Le coroner dispose, croyons-nous, du cadavre sans convoquer de jury.

VENT DE TEMPETE

Dans la matinée, le vent, qui depuis quelques jours soufflait de l'ouest, a subitement tourné au Nord et a acquis une vitesse considérable. A midi, il soufflait à 30 milles à l'heure, ce qui est presque un vent de tempête.

Le thermomètre marquait, à 11 heures, 10 degrés qu'on a vu cause du vent le froid sensible beaucoup plus vif.

IL FAUT DISTINGUER

Le nommé Albert Perrault arrêté sous une accusation de vol de fourrages, à l'établissement Lesage, n'est pas M. Albert Perrault employé comme commis de bar au café l'Eureka.

GARE AUX FILOUS

Quatre individus accusés d'avoir obtenu de l'argent, en se faisant passer pour des agents de la police, ont été arrêtés hier. En cour d'enquête, ce matin plusieurs témoins sont venus comparaître contre eux.

UNE ETRANGE AGRESSION

Un colosse attaque un paisible citoyen en pleine rue et pénètre à sa suite dans sa demeure, ou une lutte terrible a lieu. — Scène émouvante. — L'échevin N. Séguin parvient à séparer les deux adversaires.

Les citoyens qui habitent la rue du Havre, près de la rue Ontario, se rappellent longtemps la scène quasi tragique dont ils ont été les témoins samedi soir. Un échevin a dû même intervenir pour faire cesser l'espèce de panique qui commençait à se produire dans la nuit froide et sombre.

Voici les faits tels qu'on nous les a racontés ce matin. Il était près de minuit samedi, lorsque M. Henri Mignot, qui demeure au No 319 de la rue du Havre, revenant d'acheter quelques provisions, fut violemment attaqué en passant vis-à-vis une ruelle.

Il marchait paisiblement, songeant au travail de la semaine écoulée, la première de l'année, lorsqu'une voix étrangère le tira de sa rêverie.

Aussitôt, M. Mignot leva la tête et avant qu'il ait eu le temps de voir à qui il avait affaire, il reçut un

ORMIDABLE COUP DE POING dans la figure.

M. Mignot, qui est un solide athlète, représentant par un coup bien appliqué, et comme la chaussure était très glissante, et qu'il n'avait pas ses caoutchoucs, il résolut de gagner sa demeure, à quelque cent pas plus loin. Son agresseur le suivit, s'attachant à lui comme son ombre.

M. Mignot pénétra dans sa demeure; l'individu ne lui donna pas le temps de fermer la porte entrant sur les talons du maître de céans.

Alors, dans le corridor de la maison commença

UNE LUTTE HOMERIQUE

Les hommes, deux colosses mesurant près de six pieds, luttant l'un contre l'autre; les os brisés sous la poigne de fer des antagonistes, craquaient sous l'étreinte.

Mme Mignot et ses deux jeunes filles effrayées au delà du possible, par cette lutte ou plutôt cet attentat nocturne contre le chef de famille était la victime, sortirent en robe de nuit et sans chaussures, par la porte, faisant entendre l'air de leurs appels stridents: Au meurtre!

Les curieux commencent à affluer; mais personne n'osait pénétrer dans la demeure où il n'y avait nulle lumière et où l'on n'apercevait que la silhouette des colosses.

S'AGITANT DANS L'OBSCURITE

M. l'évêché Napoléon Séguin, entendait les cris se rendit à son tour sur les lieux. En voyant le désespoir de la mère de famille et des jeunes filles effrayées, le vaillant évêché n'écouant

Le nouveau curé de la belle paroisse de Saint-Pie est un travailleur d'élite, dont le savoir fait autorité, dont la modestie efface tous ceux qui l'approchent.

Avec M. le chanoine Décelles, les relations sociales sont des plus agréables. C'est le type fini du gentilhomme.

Ceux-là, et ils sont nombreux, qui par leur état professionnel ont affaire avec les autorités diocésaines, trouvent toujours chez M. Décelles le même tact, la même dignité, la même courtoisie qu'ils admirent chez son prédécesseur, M. l'évêché Napoléon Séguin.

Les fonctions curiales et celles de grand-vicaire ne sont point incompatibles, et la vaillance de M. Décelles de l'évêché de Saint-Hyacinthe, peut-être pour population catholique aura-t-elle la consolation de le voir continuer dans sa haute dignité.

CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Le nouveau titulaire de la cure de Saint-Pie est né à Saint-Damase, le 5 avril 1863. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre le 11 octobre 1885.

M. Décelles a toujours demeuré à l'évêché et y a rempli successivement les fonctions de secrétaire assistant, de vicaire, de secrétaire en chef et de vicaire-général. Ce dernier honneur lui a été conféré le 15 février 1906, le jour même de la consécration épiscopale de Monseigneur Bernard, qui avait lui-même annoncé à son clergé l'heureux choix, au cours du grand banquet qui suivit les cérémonies du sacre.

NOUVEAU GRAND-VICAIRE

M. l'abbé Ludger J. Guertin, ex-professeur de philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe et présentement curé de Saint-Libaire de Bagot, vient d'être officiellement nommé Grand-Vicaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, pour remplacer M. le chanoine Décelles.

M. l'abbé Guertin a été ordonné prêtre le 25 février 1876 et il passa à bon droit pour l'un des prêtres les plus éminents de notre diocèse.

M. l'abbé James Cheffers, chapelain à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, a été choisi pour remplacer M. l'abbé Guertin à la cure de Saint-Libaire.

A 17 ANS

Mort subite d'une jeune fille, enfant de M. Adolphe Groulx, de Saint-Laurent.

M. le Dr Proulx, de St Laurent, a été appelé, hier, auprès d'une jeune fille de 17 ans, enfant de M. Adolphe Groulx, cultivateur de Saint-Laurent.

L'arrivée du médecin, l'enfant avait succombé à une syncope du cœur. Il résulte des informations données au coroner McMahon que la jeune fille souffrait depuis longtemps de maladie du cœur et que la mort est due à des causes naturelles. Le coroner dispose, croyons-nous, du cadavre sans convoquer de jury.

VENT DE TEMPETE

Dans la matinée, le vent, qui depuis quelques jours soufflait de l'ouest, a subitement tourné au Nord et a acquis une vitesse considérable. A midi, il soufflait à 30 milles à l'heure, ce qui est presque un vent de tempête.

Le thermomètre marquait, à 11 heures, 10 degrés qu'on a vu cause du vent le froid sensible beaucoup plus vif.

IL FAUT DISTINGUER

Le nommé Albert Perrault arrêté sous une accusation de vol de fourrages, à l'établissement Lesage, n'est pas M. Albert Perrault employé comme commis de bar au café l'Eureka.



M. Henri Mignot, qui a eu à se défendre contre un agresseur, samedi dans la nuit.

que son courage, s'élança dans le sombre corridor, ne sachant nullement à qui il allait avoir affaire.

M. Séguin eut de la difficulté à séparer les combattants; mais bientôt, l'ordre et la paix succédèrent au tumulte et au bruit.

A l'arrivée de l'échevin du quartier, le maître de la maison qui jusque là n'avait pas voulu malmenier inutilement son agresseur, maintenant inutilement le désagréable personnage, attendait l'arrivée de la police.

Quand le calme fut rétabli, Mme Mignot, très énermée par ce qui venait de se passer, perdit connaissance, et l'on eut quelque difficulté à

LA RAPPELER A ELLE.

Aujourd'hui, elle est de nouveau en parfaite santé; mais se rappelle encore avec effroi la nuit du 5 au 6 janvier 1907.

M. Mignot est un citoyen sobre et honorable, très avantageusement connu dans le quartier. La police du poste No 13 appelée sur les lieux arriva alors que l'ordre avait été rétabli par l'intervention de M. Séguin.

M. Mignot a eu son pardessus déchiré en dix endroits et ses vêtements portés encore la trace, non équivoque de la lutte qu'il a eue à vaincre.

EMPOISONNEES PAR LE GAZ

Deux jeunes filles, les sœurs Desjardins, voient la mort de près cette nuit.

Mlle Louisiane et Antoinette Desjardins ont vu la mort de bien près, cette nuit à la demeure de M. J. Albert Dagenais, No 562, rue Sherbrooke Est, où elles pensionnaient.

Les deux jeunes filles s'endorment, croyant avoir éteint le bec de gaz, pendant lequel le gaz s'était accumulé dans la pièce où elles se trouvaient.

Le fatal fléau est vite fait d'empêcher la pièce où reposaient les jeunes filles, et commença à se répandre dans la maison.

Quelqu'un s'étant éveillée constata la nauséabonde odeur du gaz, et aussitôt l'on commença à faire des minutieuses recherches qui aboutirent à la découverte des deux sœurs, depuis longtemps privées de connaissance.

L'on se hâta d'ouvrir la croisée, et un médecin, appelé aussitôt, prodigua les meilleurs soins aux demoiselles Desjardins qui sont encore aujourd'hui dans un état très critique.

LES FAUX AMIS

La triste odyssee d'un jeune bachelier des chantiers du Sault Sainte-Marie, venu à Montréal, pour se créer une position.

Un pauvre jeune homme venant du Nouveau-Brunswick, Georges Paradis, âgé d'une vingtaine d'années, arrivé récemment à Montréal, se trouva quelques jours en proie à